

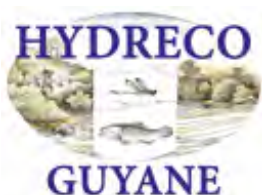


La Liste rouge des espèces menacées en France

Faune vertebrée de Guyane – Poissons d'eau douce (2017)

Rapport d'évaluation

Fiches techniques sur les espèces évaluées



La Liste rouge des espèces menacées en France

Etablie conformément aux critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, en métropole et en outre-mer.

La Liste rouge des espèces menacées en France s'organise en chapitres taxonomiques (mammifères, plantes vasculaires, etc.) et géographiques (métropole, La Réunion, Guadeloupe, etc.), avec l'ambition de traiter l'ensemble des espèces présentes sur le territoire national.

Tous les résultats sont disponibles en téléchargement sur :



<https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/listes-rouges-especes>



<http://uicn.fr/liste-rouge-france/>

Avec le soutien de :



Le chapitre Poissons d'eau douce de Guyane

Partenaires

Ce rapport, consacré aux poissons d'eau douce de Guyane, a été élaboré conjointement par le **Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)**, à travers l'**Unité Mixte de Service (UMS) Patrimoine naturel (PatriNat)**, le **Comité français de l'UICN** et **Hydreco Guyane**.

Les évaluations des espèces de poissons d'eau douce ont bénéficié de l'expertise de six spécialistes, qui ont participé à la validation finale des résultats lors d'un atelier d'évaluation qui a eu lieu en novembre 2016 à Paris.

Taxons et populations évalués

Périmètre taxonomique

Poissons d'eau douce

Région

Guyane

Nombre total d'espèces présentes à la date de l'évaluation

349 espèces

Nombre d'espèces évaluées

345 espèces

Nombre d'espèces non soumises à l'évaluation

4 espèces (1 occasionnelle et 3 introduites)

Etapes d'élaboration

Compilation des données et pré-évaluations

De mai à novembre 2016

Atelier de validation

29 et 30 novembre 2016

Publication du fascicule et des tableaux numériques

21 juin 2017

Publication du rapport d'évaluation

Février 2020

Citation du fascicule

UICN France, MNHN, GEPOG, Kwata, Biotope, Hydreco & OSL (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitres de la Faune vertébrée de Guyane. Paris, France.

Citation du rapport d'évaluation

MNHN, UICN Comité français & Hydreco (2020). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Poissons d'eau douce de Guyane. Paris, France. Rapport d'évaluation.

Les experts et contributeurs

La Liste rouge des espèces menacées en France

Coordination

Sébastien Moncorps (directeur du Comité français de l'UICN), Julien Touroult & Laurent Poncet (directeurs de l'UMS PatriNat)

Mise en œuvre

Hélène Colas (UICN Comité français), Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Arzhvaël Jeusset (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)

Chapitre Poissons d'eau douce de Guyane

Compilation des données et pré-évaluations

Luc Allard (Hydreco Guyane)

Comité d'évaluation

Experts : Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève, MHNG), Rodolphe Gozlan (Institut de recherche pour le développement, IRD), Pierre-Yves Le Bail (Institut national de la recherche agronomique, INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)

Evaluateurs Liste rouge : Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)

Consolidation des résultats

Arzhvaël Jeusset (UMS PatriNat)

Avec l'appui de

Arnaud Anselin, Hélène Delvaux, Stéphanie Rey, Matthieu Villetard et Myriam Virevaire (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guyane)

Remerciements

Parc amazonien de Guyane (PAG) et tous les relecteurs du rapport

Réalisation du fascicule

Hélène Colas (UICN Comité français)

Réalisation du rapport d'évaluation

Nathalie de Lacoste (indépendante), avec l'appui de Pierre-Yves Le Bail (INRAE)

Les données et les aspects méthodologiques

Liste des espèces et référentiel taxonomique

La liste des espèces évaluées a été établie avec l'aide des experts consultés pour ce chapitre et en articulation avec le référentiel taxonomique national [TaxRef v11.0](#) en s'appuyant sur les références suivantes :

Le Bail P.-Y., Covain R., Jégu M., Fisch-Muller S., Vigouroux R. & Keith P. (2012). Updated checklist of the freshwater and estuarine fishes of French Guiana. *Cybium* 36(1), 293-319.

Grenand P., Chapuis J., Cognat A., Cristinoi A., Davy D., Grenand F., Jégu M., Keith P., Martin E., Nemo F., Pagezy H. & Le Bail P.-Y. (2015). Revision of vernacular names for the freshwater fish of French Guiana. *Cybium* 39(4), 279-300.

Froese R. & Pauly D. (2016). *FishBase*. Base de données en ligne. <www.fishbase.org>. Consultée le 30 juin 2016.

Cette évaluation s'est intéressée aux espèces strictement dulçaquicoles, c'est-à-dire vivant exclusivement dans les eaux douces et/ou saumâtres. Afin de différencier les espèces estuariennes réellement inféodées aux eaux saumâtres des espèces marines qui fréquentent temporairement et de façon opportuniste les estuaires, la classification des espèces établie par Mol *et al.* (2012) a été utilisée :

Mol J. H., Vari R. P., Covain R., Willink P. W. & Fisch-Muller S. (2012). Annotated checklist of the freshwater fishes of Suriname. *Cybium* 36(1), 263–292.

Pour les espèces non citées dans cet article, le statut d'espèce dulçaquicole a été établi par consultation du comité d'experts.



Retroculus septentrionalis, une espèce endémique de Guyane classée en « Préoccupation mineure »
© Pierre-Yves Le Bail. Novembre 2012, Port de Camopi, Oyapock.

Données mobilisées

Les données qui ont permis d'évaluer le degré de menace des poissons d'eau douce de Guyane sont issues de la compilation et de l'harmonisation de différentes bases de données. D'une part, la plateforme libre d'échange de données « Global Biodiversity Information Facility » (GBIF) a permis la récupération des bases de données de FishBase, ainsi que de différents muséums (Paris, Genève, Floride et Suède) et autres collections. Les extractions des informations des bases de données des muséums d'histoire naturelle de Paris et Genève ont été directement récupérées. Concernant le MNHN, les données transmises n'avaient pas été actualisées depuis 2000, ce qui a engendré la perte d'un certain nombre de données qui n'ont pas pu être vérifiées.

Enfin, les données issues de projets de recherche menés par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Université Paul Sabatier de Toulouse, les données issues d'inventaires des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) fournies par le Parc amazonien de Guyane, ainsi que celles provenant de travaux menés sur le territoire guyanais par les bureaux d'étude Hydreco et Biotope ont complété la base de données.

Les habitats ont été renseignés pour chaque espèce à partir de l'Atlas des poissons d'eau douce de Guyane :

Planquette P., Keith P. & Le Bail P.-Y. (1996). *Atlas des poissons d'eau douce de Guyane – Tome 1*. Collection du Patrimoine Naturel – Volume 22. Institut d'écologie et de gestion de la biodiversité, MNHN, INRA, Conseil Supérieur de la Pêche, Ministère de l'Environnement, Paris, France, 429 p.

Keith P., Le Bail P.-Y. & Planquette P. (2000). *Atlas des poissons d'eau douce de Guyane – Tome 2, fascicule I : Batrachoidiformes, Mugiliformes, Beloniformes, Cyprinodontiformes, Synbranchiformes, Perciformes, Pleuronectiformes, Tetraodontiformes*. Collection Patrimoines naturels – Volume 43 (I). MNHN / Service du patrimoine naturel, Paris, France, 286 p.

Le Bail P.-Y., Keith P., & Planquette P. (2000). *Atlas des poissons d'eau douce de Guyane – Tome 2, fascicule II : Siluriformes*. Collection Patrimoines naturels – Volume 43 (II). MNHN / Service du patrimoine naturel, Paris, France, 307 p.

En présence d'un faible nombre d'études ciblées, les menaces ont majoritairement été renseignées à dire d'experts. Dans le cas de l'impact des projets de barrages hydroélectriques, les connaissances actuelles sont limitées à certaines familles de poissons d'eau douce, et le nombre d'espèces concernées est donc probablement sous-estimé. Les principales sources utilisées dans le cadre de cette évaluation sont les suivantes :

de Mérona B., & de Morais L. T. (1997). Ichthyological studies relating to the construction of Petit-Saut dam: preliminary assessment and recommendations. *Hydroécologie Appliquée* 9(1-2), 241–262.

de Mérona B., Vigouroux R., & Tejerina-Garro F. L. (2005). Alteration of fish diversity downstream from Petit-Saut Dam in French Guiana. Implication of ecological strategies of fish species. *Hydrobiologia* 551(1), 33-47.

Ponton D., Méricoux S., & Copp G. H. (2000). Impact of a dam in the neotropics: what can be learned from young-of-the-year fish assemblages in tributaries of the River Sinnamary (French Guiana, South America)? *Aquatic Conservation: Marine and Freshwater Ecosystems* 10(1), 25-51.

Documents méthodologiques de référence

UICN. (2012). **Catégories et Critères de la Liste rouge de l'UICN : Version 3.1.** Deuxième édition. Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni : UICN. vi + 32pp.

UICN. (2012). **Lignes directrices pour l'application des Critères de la Liste rouge de l'UICN aux niveaux régional et national : Version 4.0.** Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni : UICN. iv + 44pp.

Catégories de l'UICN pour la Liste rouge

Espèces disparues

- EX** : Eteinte au niveau mondial
- EW** : Eteinte à l'état sauvage
- RE** : Disparue au niveau régional

Espèces menacées de disparition

- CR** : En danger critique (l'indication « * » signale une espèce probablement disparue)
- EN** : En danger
- VU** : Vulnérable

Autres catégories

- NT** : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
- LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible)
- DD** : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)
- NA** : Non applicable (espèce **-a-** introduite ou **-b-** occasionnelle, pour laquelle la méthodologie n'est pas applicable)

Notation des critères

- **Espèces menacées** : le classement dans l'une des catégories CR, EN ou VU est justifié par les critères (A à E) et sous-critères (1, 2, 3... ; a, b, c... ; i, ii, iii...) dont les seuils sont atteints.

Exemple : la Hachette marbrée (*Carnegiella strigata*), classée dans la catégorie CR, critères B(1+2)ab(iii)

- **Espèces quasi menacées** : pour le classement en catégorie NT, les critères ayant conduit à considérer l'espèce proche de la catégorie VU sont écrits à la suite du préfixe « pr. ».

Exemple : le Cyphocharax ponctué (*Cyphocharax punctatus*), classé dans la catégorie NT, critère pr. B2b(iii)

Points particuliers de la démarche méthodologique pour ce chapitre

- Au vu des données existantes, tous les critères UICN servant aux évaluations n'ont pu être utilisés : en particulier, les informations disponibles n'ont pas permis d'évaluer la taille des populations ou de quantifier le déclin des espèces de poissons. Les critères A, C et D n'ont donc pas été utilisés. Les analyses quantitatives de probabilité d'extinction n'étant pas non plus disponibles, le recours au critère E n'a pas été possible. Finalement, le seul critère utilisable est le critère B correspondant à la répartition géographique des espèces, qui se base sur le calcul de surface des zones d'occurrence (EEO) et d'occupation (AOO) des espèces, adapté aux espèces de milieu aquatique.

Ainsi, il a été nécessaire de s'appuyer sur des outils cartographiques fiables pour le calcul de ces aires. Ce dernier a été réalisé à partir de la projection des données d'occurrence des espèces sur une carte représentant les bassins versants guyanais. Les fonds de carte utilisés proviennent de la Base de Données sur la CARTographie THématique des AGENces de l'eau et du ministère chargé de l'environnement (BD Carthage) de la DEAL (<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/bd-carthage-guyane-zones-hydrographiques-2011/>).



Cascades Gobaya-Soula © Pierre-Yves Le Bail. Juin 2018, Maroni.

Ces fonds de carte sont relatifs au réseau hydrographique ou au découpage du territoire par bassin versant ou sous-unités de bassin versant. Ils ont été légèrement modifiés pour être utilisés dans le cadre des évaluations : les parties non guyanaises des bassins transfrontaliers ont notamment été exclues, et les tables attributaires légèrement modifiées, car la BD Carthage correspond à un découpage administratif servant au suivi de la qualité écologique des eaux imposé par la Directive Cadre sur l'Eau européenne. De ce fait, certains bassins versants de surface limitée ne sont pas différenciés, ce qui a été modifié. Le réseau hydrographique guyanais étant extrêmement dense, le fond de carte correspondant au réseau hydrographique a été limité au réseau de plus de 15 mètres de large.

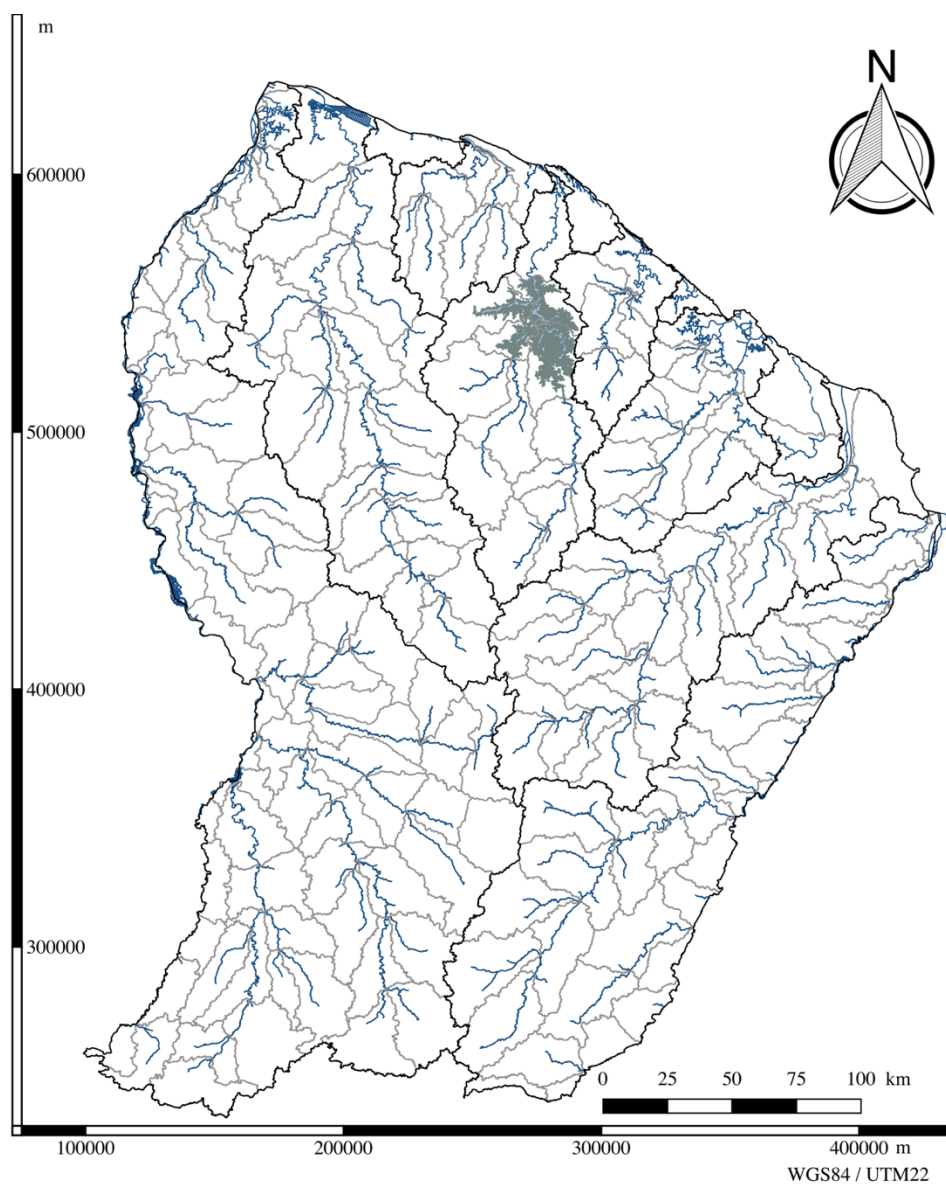


Figure 1. Carte présentant le réseau hydrographique de plus de 15 mètres de large et le découpage des parties de bassins versants utilisé pour les évaluations.

- La zone d'occurrence est la surface du polygone convexe minimal contenant toutes les stations guyanaises d'une espèce. Pour les organismes aquatiques, la méthode diffère légèrement car l'unité de base est le bassin versant. Ainsi, trois méthodes de calcul sont possibles pour estimer la zone d'occurrence :
 - cas général : somme des superficies de l'ensemble des bassins versants dans lesquels l'espèce est présente ;
 - cas des espèces vivant strictement en-dessous ou au-dessus d'une certaine altitude : somme des superficies des portions de bassins versants situées respectivement en-dessous ou au-dessus de l'altitude concernée ;
 - cas des espèces vivant exclusivement dans les fleuves principaux : longueur de la portion de fleuve concernée x 10 km de large.

Les poissons guyanais présentent certaines particularités : certains n'occupant que les fleuves, il n'a pas été possible d'utiliser le mode de calcul consistant à multiplier la longueur de la portion de fleuve concernée par 10 km comme recommandé par l'UICN, le manque de données ne permettant pas d'avoir une information fiable des portions de fleuves fréquentées par les espèces. D'autres espèces ne fréquentent que les rivières : il est alors possible, lorsque l'espèce n'est présente que sur une partie du bassin versant, de prendre en compte la superficie des portions de bassin versant sur lesquelles elle est présente. Enfin, d'autres espèces de poissons sont plus ubiquistes, et/ou présentent un nombre d'occurrences élevé sur le ou les bassins versants où elles se trouvent. La superficie totale du ou des bassins versants concernés a alors été utilisée.

Ainsi, le calcul de l'EOO a été effectué en prenant en compte les surfaces de bassins versants où l'espèce est présente lorsque celle-ci est largement répartie et ubiquiste, ou en prenant en compte des parties de bassins versants lorsque l'espèce a des exigences écologiques plus restreintes. Les surfaces issues des deux méthodes de calcul ont été proposées aux experts lors de l'atelier, et le choix de la méthode conservée a été décidé collégalement.

- La maille de 4 km² correspond au standard proposé par l'UICN pour calculer la zone d'occupation d'une espèce. Une grille fournie par l'INPN (UMS PatriNat / MNHN) avec des mailles de 2 kilomètres (km) de côté (soit 4 km²) a été superposée à la base et les données contenues dans une même maille ont été regroupées.

En Guyane, où la connaissance de la répartition des poissons est très fragmentaire, le calcul de l'AOO en additionnant la surface des mailles positives n'est pas pertinent car il reflète davantage l'effort de prospection que la répartition réelle de l'espèce. Selon le critère B2, pour qu'une espèce soit considérée LC, son AOO doit être supérieure à 2 000 km² : ce taxon doit donc occuper au moins 500 mailles. Avec une superficie de 83 800 km², la Guyane est intersectée par un peu plus de 21 000 mailles, et l'espèce la plus répandue, *Hoplias malabaricus*, n'occupe « que » 375 mailles. Le critère B2 basé sur l'AOO a donc peu été utilisé, mais s'est tout de même révélé informatif dans de rares cas.

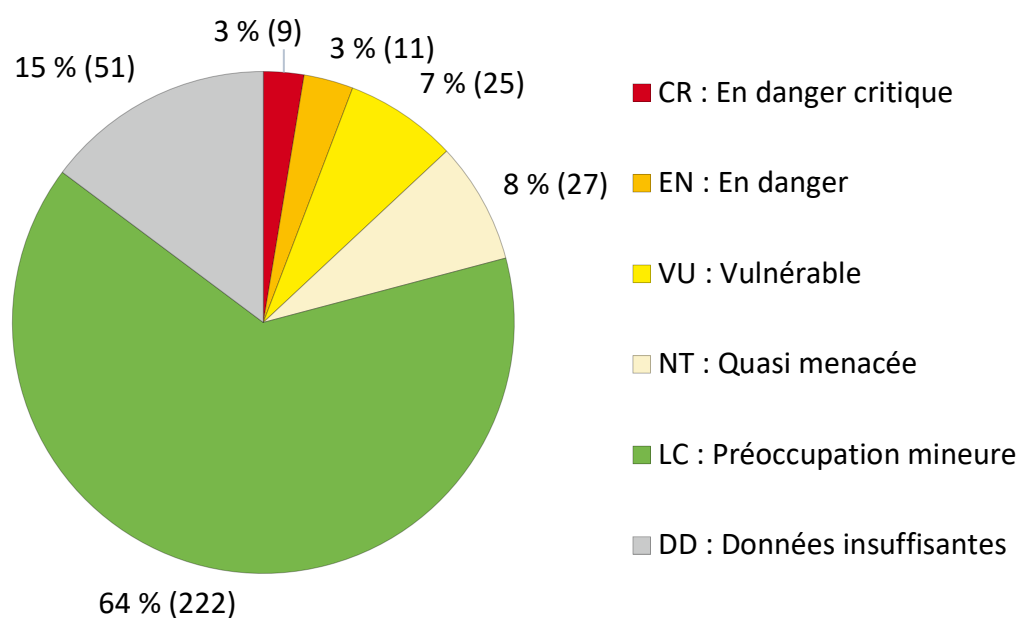
- Pour ce qui est de l'endémisme, 4 degrés ont été différenciés. On distingue :
 - les taxons endémiques de Guyane, bassin versant transfrontalier du Maroni compris (le taxon n'est donc pas strictement endémique de la Guyane française) ;
 - les taxons endémiques de Guyane, bassin versant transfrontalier de l'Oyapock compris (le taxon n'est donc pas strictement endémique de la Guyane française) ;
 - les taxons endémiques de Guyane, bassins versants transfrontaliers de l'Oyapock et du Maroni compris (le taxon n'est donc pas strictement endémique de la Guyane française) ;
 - et les taxons strictement endémiques au territoire de Guyane Française (bassins versants transfrontaliers exclus).



Traces de dents de poisson (*Myloplus* sp.) sur une feuille de Moucou moucou (*Montrichardia arborescens*)
© Pierre-Yves Le Bail. Septembre 2014, Marouini, Maroni.

Les résultats synthétiques

Figure 2. Répartition des 345 espèces de poissons d'eau douce de Guyane évaluées dans les différentes catégories de la Liste rouge

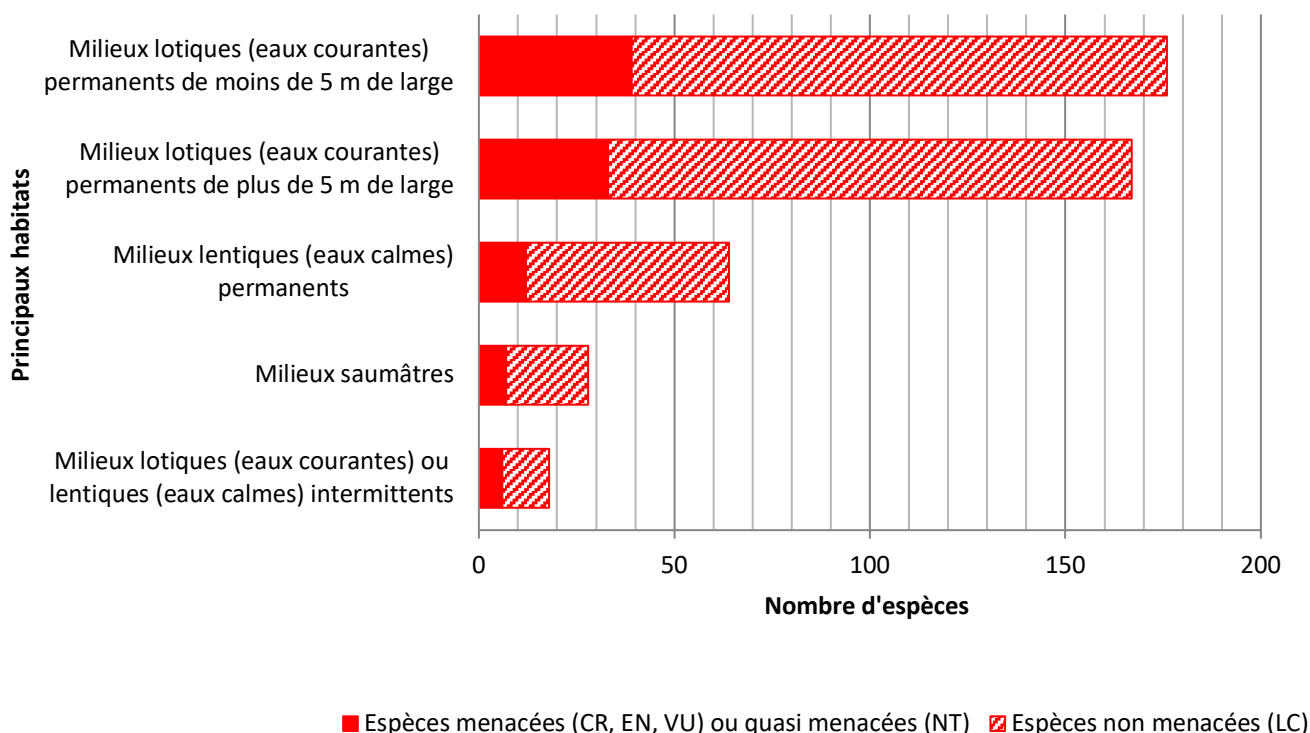


Le Poisson-couteau (*Porotergus gymnotus*), une espèce classée « Vulnérable » © Pierre-Yves Le Bail

5 grandes catégories d'habitats ont été définies pour décrire les milieux utilisés par les différentes espèces de poissons d'eau douce, et sont détaillées dans l'Annexe 2 en fin de ce rapport.

Figure 3. Répartition des 294 espèces de poissons d'eau douce menacées (CR, EN, VU) ou quasi menacées (NT) et non menacées (LC) par grands types d'habitats

Remarque : une espèce peut être présente dans plusieurs habitats.



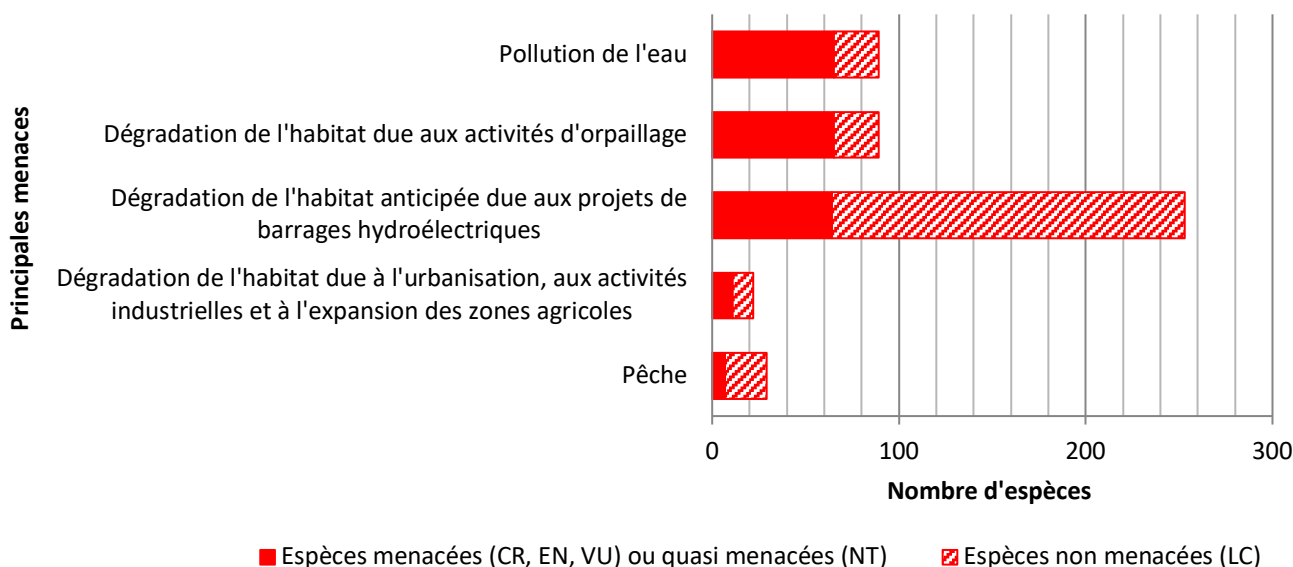
La grande majorité des poissons d'eau douce de Guyane dépendent des milieux lotiques permanents, c'est-à-dire des eaux courantes et pérennes. Les petits cours d'eau, notamment les criques forestières, abritent 176 espèces dont 39 actuellement menacées ou quasi menacées. 167 espèces, dont 33 menacées ou quasi menacées, occupent les grands fleuves. Les milieux lentiques permanents tels que les pripris, les marais ou encore les savanes inondées présentent également un enjeu important en termes de conservation, puisque 64 espèces de poissons en dépendent, dont 12 déjà menacées ou quasi menacées. Les marais, souvent peu accessibles, en particulier ceux de l'Est guyanais et de l'extrême Ouest, sont très mal connus et abritent potentiellement plusieurs espèces non signalées à ce jour en Guyane. 28 espèces de poissons dulçaquicoles, dont 7 menacées ou quasi menacées, fréquentent également les milieux saumâtres. Enfin, 18 espèces sont liées aux milieux intermittents comme les ruisseaux et les criques forestières saisonniers et les zones inondables, notamment pour l'accès à l'alimentation des juvéniles qui naissent pendant la saison des pluies.

Sur la base de la méthodologie proposée par l’UICN, les principales menaces correspondent aux activités humaines ou aux processus qui impactent ou pourraient impacter directement le taxon évalué. Les menaces sont dans ce sens synonymes de sources de stress et de pressions. Elles ont été regroupées dans 5 catégories, détaillées en Annexe 3 à la fin de ce rapport.

Figure 4. Principales menaces observées chez 267* espèces de poissons d’eau douce menacées (CR, EN, VU) ou quasi menacées (NT) et non menacées (LC)

Remarques : une espèce peut être affectée par plusieurs menaces.

**27 espèces non menacées ne présentent pas de menace identifiée à ce jour et n’ont donc pas été représentées dans ce graphique.*



Les poissons d’eau douce en Guyane sont particulièrement sensibles à la pollution de l’eau : 65 espèces actuellement menacées ou quasi menacées sont touchées, ainsi que 24 espèces non menacées. Cette pollution a des origines diverses.

Si la forêt tropicale est encore préservée et très peu fragmentée en Guyane, cet habitat fait face depuis une trentaine d’années à une nouvelle ruée vers l’or, qui touche les espèces de poissons d’eau douce à deux niveaux. D’une part, certaines pratiques liées à l’extraction de l’or alluvionnaire conduisent à l’emploi de mercure pour amalgamer l’or, qui pollue la rivière de manière non contrôlée puisqu’il s’agit d’une activité illégale. A cette pollution chimique s’ajoute une pollution physique liée au rejet de grandes quantités de sédiments en suspension dans les cours d'eau, qui asphyxient l'eau et le substrat avec des impacts importants. D’autre part, l’orpaillage est responsable de la dégradation voire de la destruction des habitats des poissons par la déforestation et le détournement de petits affluents. S’ajoutant à une perte directe d’habitat aquatique, la destruction de la forêt rivulaire a pour conséquences de modifier les caractéristiques physiques des petits cours d'eau et de perturber la chaîne trophique liés aux apports forestiers (feuilles, fruits, invertébrés, etc.) dont la très grande majorité des espèces de poissons de criques dépendent. Ainsi, la dégradation de l’habitat due aux activités d’orpaillage concerne au minimum 65 espèces menacées ou quasi menacées et 24 espèces non menacées.

L'actuelle augmentation de la pression démographique et du développement du territoire guyanais s'accompagne de pollutions d'origines variées, contribuant à dégrader la qualité des eaux douces. On peut citer la pollution chronique par les rejets ménagers (utilisation des cours d'eau pour laver vaisselles, linges, voitures, etc.), la pollution aux hydrocarbures provoquée par les piroguiers transporteurs sur les grands fleuves habités, la pollution par le ruissellement en provenance des routes, ou encore, par les déchets plastiques. L'accélération de l'anthropisation est également responsable de la conversion rapide des habitats naturels, en particulier sur la bande côtière. Ainsi, la dégradation des habitats due à l'urbanisation, aux activités industrielles et à l'expansion des zones agricoles touche 22 espèces de poissons d'eau douce de Guyane dont 11 actuellement menacées ou quasi menacées.



Crique forestière © Pierre-Yves Le Bail. Juin 2015, Petit-Saut, Sinnamary.

Les populations guyanaises de poissons restent également sensibles aux projets de barrages hydroélectriques, qui menacent la pérennité de leurs habitats. Les études menées à ce jour sur les impacts potentiels de telles constructions, peu nombreuses, ne concernent pas l'ensemble des espèces présentes en Guyane. Dans l'état actuel des connaissances, 64 espèces menacées ou quasi menacées seraient concernées et 189 espèces non menacées.

Enfin, la pêche vivrière et de subsistance pratiquée sur le territoire, et son importance d'un point de vue culturel pour la communauté locale représente également un enjeu important en termes de conservation pour les populations de poissons d'eau douce : 7 espèces menacées ou quasi menacées sont aujourd'hui pêchées, ainsi que 22 espèces non menacées.

Les fiches par taxon et population

Dans la suite du document, une fiche par espèce menacée ou quasi menacée présente les informations et les principales données qui ont servi à l'évaluation Liste rouge au niveau de la Guyane selon la méthodologie de l'UICN. Les espèces évaluées en préoccupation mineure (LC) et celles pour lesquelles les données existantes étaient insuffisantes pour réaliser une évaluation (DD) ne font pas l'objet de fiches, mais sont listées dans des tableaux, de même que les espèces non soumises à l'évaluation mais classées dans la catégorie NA.

Les fiches portant sur les espèces évaluées sont classées par catégorie Liste rouge (dans l'ordre suivant : CR, EN, VU, NT), puis selon l'ordre alphabétique des ordres, des familles et des noms scientifiques.



Le Dipneuste sud-américain (*Lepidosiren paradoxa*), une espèce « En danger » © Paul Planquette

Notice sur les informations présentées dans les fiches

Nom scientifique	Nom scientifique du taxon (= LB_NOM selon TaxRef) et autorité du taxon (auteur, année = LB_AUTEUR, selon TaxRef)
Nom commun	Nom commun français principal (nom scientifique français, nom reconnu...)
Catégorie Liste rouge Guyane	Catégorie UICN validée pour la Liste rouge nationale
Tendance	Tendance actuelle d'évolution des effectifs de la population dans la région, validée pour la Liste rouge nationale : augmentation, diminution, stable ou inconnue
Catégorie Liste rouge Monde	Catégorie UICN validée pour la Liste rouge mondiale
Référentiel	Référentiel taxonomique utilisé pour établir la liste de taxons à évaluer
CD_NOM	Identifiant unique du nom scientifique dans le référentiel taxonomique national TaxRef
Rang	Rang taxonomique : ES : espèce
Endémisme	Statut d'endémisme présent et passé concernant la zone de reproduction de l'espèce
Détail de l'endémisme	Précision concernant l'inclusion ou non des bassins versants transfrontaliers définissant l'endémisme strict ou non au territoire de Guyane. Les autres bassins versants où une espèce est présente ne sont pas cités ici.
Réduction de la taille de la population	Estimation de la réduction du nombre d'individus matures mesurée sur 10 ans ou 3 générations, en retenant la plus longue de ces deux durées (avec un maximum de 100 ans)
Période de mesure de la réduction	Période de mesure de la réduction des effectifs
EOO (km²)	Zone d'occurrence
AOO (km²)	Zone d'occupation
Fragmentation sévère	Situation dans laquelle le risque d'extinction est accru du fait que la plupart des individus vivent en petites sous-populations relativement isolées et avec très peu de possibilités d'échanges entre elles
Nombre de localités	Zone particulière du point de vue écologique et géographique dans laquelle un seul phénomène menaçant peut affecter rapidement tous les individus du taxon présent
Déclin continu	Déclin récent, en cours ou prévu (régulier, irrégulier ou sporadique), qui peut se poursuivre à moins que des mesures ne soient prises pour l'enrayer, d'au moins un des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - zone d'occurrence - zone d'occupation - superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat - nombre de localités ou de sous-populations - nombre d'individus matures
Fluctuations extrêmes	Situation dans laquelle les effectifs ou l'aire de répartition varient fortement, rapidement et fréquemment à cause de perturbations anthropiques, avec une variation supérieure à un facteur de dix
Nombre d'individus matures	Effectifs ou nombre connu, estimé ou déduit d'individus en mesure de se reproduire
Immigration significative et stable	Situation dans laquelle il existe un apport de migrants significatif et censé se poursuivre (voir procédure d'ajustement régional du guide UICN 2012)
Principaux habitats	Désignation des principaux habitats présents et passés du taxon évalué
Principales menaces	Désignation des principales menaces présentes affectant le taxon évalué
Catégorie & critères	Catégorie et critères validés en atelier pour la Liste rouge nationale
Justification	Argumentation justifiant la catégorie et les critères retenus (y compris les données numériques, déductions ou incertitudes relatives aux critères et aux seuils des critères)
Comité d'évaluation	Noms des experts naturalistes et des évaluateurs ayant participé aux ateliers d'évaluation des espèces pour ce chapitre

Glossaire

Pripri : marécage ou marais fermé à végétation essentiellement arbustive.

Saut : zone de rapide en général très large (jusqu'à plusieurs centaines de mètres) que l'on retrouve sur les fleuves.

Acronymes utilisés dans le document

- **UICN** : Union internationale pour la conservation de la nature
- **MNHN** : Muséum national d'Histoire naturelle
- **UMS** : Unité mixte de service
- **PatriNat** : Patrimoine naturel
- **DEAL** : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- **MHNG** : Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève
- **CNRS** : Centre national de la recherche scientifique
- **IRD** : Institut de recherche pour le développement
- **INRAE** : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- **GBIF** : Global Biodiversity Information Facility
- **ZNIEFF** : Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique
- **PAG** : Parc amazonien de Guyane
- **LR** : Liste rouge
- **AOO** : zone d'occupation
- **EOO** : zone d'occurrence
- **EX** : éteinte au niveau mondial
- **EW** : éteinte à l'état sauvage
- **RE** : disparue au niveau régional
- **CR** : en danger critique
- **EN** : en danger
- **VU** : vulnérable
- **NT** : quasi menacée
- **LC** : préoccupation mineure
- **DD** : données insuffisantes
- **NA** : non applicable
- **ES** : espèce
- **SSES** : sous-espèce
- **POP** : population
- **INPN** : Inventaire national du patrimoine naturel
- **km** : kilomètre
- **cm** : centimètre

Liste des espèces évaluées

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Ctenobrycon spilurus</i>	CR	25
<i>Characidium pellucidum</i>	CR	26
<i>Cyphocharax microcephalus</i>	CR	27
<i>Carnegiella strigata</i>	CR	28
<i>Harttiella intermedia</i>	CR	29
<i>Harttiella janmoli</i>	CR	30
<i>Harttiella parva</i>	CR	31
<i>Harttiella pilosa</i>	CR	32
<i>Peckoltia capitulata</i>	CR	33
<i>Leporinus pellegrini</i>	EN	34
<i>Aphyocharacidium melandetum</i>	EN	35
<i>Knodus heteresthes</i>	EN	36
<i>Argonectes longiceps</i>	EN	37
<i>Lepidosiren paradoxa</i>	EN	38
<i>Corydoras aff. brevirostris</i>	EN	39
<i>Farlowella rugosa</i>	EN	40
<i>Harttiella lucifer</i>	EN	41
<i>Hypostomus nematopterus</i>	EN	42
<i>Panaqolus koko</i>	EN	43
<i>Parotocinclus cf. britskii</i>	EN	44
<i>Hemigrammus aff. bellottii</i>	VU	45
<i>Serrapinnus littoris</i>	VU	46
<i>Cyphocharax biocellatus</i>	VU	47
<i>Apteronotus aff. albifrons</i>	VU	48
<i>Apteronotus albifrons</i>	VU	49
<i>Porotergus gymnotus</i>	VU	50
<i>Sternarchorhynchus aff. oxyrhynchus</i>	VU	51
<i>Sternarchorhynchus galibi</i>	VU	52
<i>Brachyhyopomus brevirostris</i>	VU	53
<i>Brachyhyopomus pinnicaudatus</i>	VU	54
<i>Tatia brunnea</i>	VU	55
<i>Corydoras nanus</i>	VU	56
<i>Corydoras punctatus</i>	VU	57
<i>Corydoras sp. 1 aff. approuaguensis</i>	VU	58
<i>Corydoras sp. 2 aff. trilineatus</i>	VU	59
<i>Mastiglanis cf. asopos</i>	VU	60
<i>Curculionichthys karipuna</i>	VU	61
<i>Curculionichthys sp. 1</i>	VU	62
<i>Harttiella longicauda</i>	VU	63
<i>Loricaria aff. nickeriensis</i>	VU	64
<i>Peckoltia simulata</i>	VU	65
<i>Pseudacanthicus serratus</i>	VU	66
<i>Pimelabditus moli</i>	VU	67
<i>Batrochoglanis cf. villosus</i>	VU	68
<i>Microglanis poecilus</i>	VU	69
<i>Creagrutus planquettei</i>	NT	70
<i>Hemigrammus ora</i>	NT	71
<i>Serrapinnus gracilis</i>	NT	72
<i>Tetragonopterus rarus</i>	NT	73
<i>Cyphocharax punctatus</i>	NT	74
<i>Myloplus planquettei</i>	NT	75

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Tometes lebaili</i>	NT	76
<i>Tometes trilobatus</i>	NT	77
<i>Micropoecilia bifurca</i>	NT	78
<i>Rhamphichthys rostratus</i>	NT	79
<i>Distocyclus guchereauae</i>	NT	80
<i>Astronotus ocellatus</i>	NT	81
<i>Cichlasoma amazonarum</i>	NT	82
<i>Satanoperca jurupari</i>	NT	83
<i>Trachelyopterus coriaceus</i>	NT	84
<i>Corydoras approuaguensis</i>	NT	85
<i>Corydoras solox</i>	NT	86
<i>Acanthodoras cataphractus</i>	NT	87
<i>Pimelodella procera</i>	NT	88
<i>Hemiancistrus medians</i>	NT	89
<i>Lithoxus boujardi</i>	NT	90
<i>Lithoxus planquettei</i>	NT	91
<i>Otocinclus mariae</i>	NT	92
<i>Peckoltia otali</i>	NT	93
<i>Rineloricaria platyura</i>	NT	94
<i>Brachyplatystoma filamentosum</i>	NT	95
<i>Brachyplatystoma vaillantii</i>	NT	96
<i>Potamorhaphis guianensis</i>	LC	98
<i>Pseudotylorus microps</i>	LC	98
<i>Acestrorhynchus falcatus</i>	LC	98
<i>Acestrorhynchus microlepis</i>	LC	98
<i>Anostomus brevior</i>	LC	98
<i>Anostomus ternetzi</i>	LC	98
<i>Hypomasticus despaxi</i>	LC	98
<i>Leporinus acutidens</i>	LC	98
<i>Leporinus fasciatus</i>	LC	98
<i>Leporinus friderici</i>	LC	98
<i>Leporinus gossei</i>	LC	98
<i>Leporinus granti</i>	LC	98
<i>Leporinus lebaili</i>	LC	98
<i>Leporinus maculatus</i>	LC	98
<i>Leporinus melanostictus</i>	LC	98
<i>Leporinus nijsseni</i>	LC	98
<i>Schizodon fasciatus</i>	LC	98
<i>Brycon falcatus</i>	LC	98
<i>Brycon pesu</i>	LC	98
<i>Chalceus macrolepidotus</i>	LC	98
<i>Astyanax bimaculatus</i>	LC	98
<i>Astyanax leopoldi</i>	LC	98
<i>Astyanax validus</i>	LC	98
<i>Brachyhalcinus orbicularis</i>	LC	98
<i>Bryconamericus aff. hyphepson</i>	LC	98
<i>Bryconamericus guyanensis</i>	LC	98
<i>Cynopotamus essequibensis</i>	LC	98
<i>Galeocharax gulo</i>	LC	98
<i>Hemibrycon surinamensis</i>	LC	98
<i>Hemigrammus boesemani</i>	LC	98

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Hemigrammus guyanensis</i>	LC	98
<i>Hemigrammus ocellifer</i>	LC	98
<i>Hemigrammus rodwayi</i>	LC	98
<i>Hemigrammus unilineatus</i>	LC	98
<i>Hyphessobrycon borealis</i>	LC	98
<i>Hyphessobrycon copelandi</i>	LC	98
<i>Hyphessobrycon roseus</i>	LC	98
<i>Hyphessobrycon simulatus</i>	LC	98
<i>Hyphessobrycon takasei</i>	LC	98
<i>Jupiaba abramoides</i>	LC	98
<i>Jupiaba keithi</i>	LC	98
<i>Jupiaba maroniensis</i>	LC	99
<i>Jupiaba meunieri</i>	LC	99
<i>Jupiaba ocellata</i>	LC	99
<i>Moenkhausia aff. grandisquamis</i>	LC	99
<i>Moenkhausia aff. intermedia</i>	LC	99
<i>Moenkhausia chrysargyrea</i>	LC	99
<i>Moenkhausia collettii</i>	LC	99
<i>Moenkhausia georgiae</i>	LC	99
<i>Moenkhausia grandisquamis</i>	LC	99
<i>Moenkhausia hemigrammoides</i>	LC	99
<i>Moenkhausia inrai</i>	LC	99
<i>Moenkhausia lata</i>	LC	99
<i>Moenkhausia moisae</i>	LC	99
<i>Moenkhausia oligolepis</i>	LC	99
<i>Moenkhausia surinamensis</i>	LC	99
<i>Phenacogaster wayampi</i>	LC	99
<i>Phenacogaster wayana</i>	LC	99
<i>Poptella brevispina</i>	LC	99
<i>Pristella maxillaris</i>	LC	99
<i>Roeboexodon guyanensis</i>	LC	99
<i>Tetragonopterus chalceus</i>	LC	99
<i>Thayeria ifati</i>	LC	99
<i>Caenotropus maculosus</i>	LC	99
<i>Chilodus zunevei</i>	LC	99
<i>Characidium zebra</i>	LC	99
<i>Crenuchus spilurus</i>	LC	99
<i>Melanocharacidium blennioides</i>	LC	99
<i>Melanocharacidium dispilomma</i>	LC	99
<i>Microcharacidium eletrioides</i>	LC	99
<i>Boulengerella cuvieri</i>	LC	99
<i>Curimata cyprinoides</i>	LC	99
<i>Curimatopsis crypticus</i>	LC	99
<i>Cyphocharax gouldingi</i>	LC	99
<i>Cyphocharax helleri</i>	LC	99
<i>Cyphocharax spilurus</i>	LC	99
<i>Steindachnerina varii</i>	LC	99
<i>Cynodon meionactis</i>	LC	99
<i>Erythrinus erythrinus</i>	LC	99
<i>Hoplerythrinus unitaeniatus</i>	LC	99
<i>Hoplias aimara</i>	LC	99
<i>Hoplias malabaricus</i>	LC	99
<i>Gasteropelecus sternicla</i>	LC	99

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Bivibranchia bimaculata</i>	LC	99
<i>Bivibranchia simulata</i>	LC	99
<i>Hemiodus huraulti</i>	LC	99
<i>Hemiodus quadrimaculatus</i>	LC	99
<i>Hemiodus unimaculatus</i>	LC	100
<i>Bryconops aff. caudomaculatus</i>	LC	100
<i>Bryconops affinis</i>	LC	100
<i>Bryconops caudomaculatus</i>	LC	100
<i>Bryconops cyrtogaster</i>	LC	100
<i>Bryconops melanurus</i>	LC	100
<i>Piabucus dentatus</i>	LC	100
<i>Copella carsevennensis</i>	LC	100
<i>Nannostomus beckfordi</i>	LC	100
<i>Nannostomus bifasciatus</i>	LC	100
<i>Pyrrhulina filamentosa</i>	LC	100
<i>Parodon guyanensis</i>	LC	100
<i>Prochilodus rubrotaeniatus</i>	LC	100
<i>Semaprochilodus varii</i>	LC	100
<i>Acnodon oligacanthus</i>	LC	100
<i>Metynnis lippincottianus</i>	LC	100
<i>Myloplus rhomboidalis</i>	LC	100
<i>Myloplus rubripinnis</i>	LC	100
<i>Myloplus ternetzi</i>	LC	100
<i>Pristobrycon striolatus</i>	LC	100
<i>Serrasalmus eigenmanni</i>	LC	100
<i>Serrasalmus rhombeus</i>	LC	100
<i>Triportheus brachipomus</i>	LC	100
<i>Micropoecilia cf. picta</i>	LC	100
<i>Micropoecilia parae</i>	LC	100
<i>Poecilia vivipara</i>	LC	100
<i>Tomeurus gracilis</i>	LC	100
<i>Anablepsoides gaucheri</i>	LC	100
<i>Anablepsoides igneus</i>	LC	100
<i>Anablepsoides lungi</i>	LC	100
<i>Laimosemion agilae</i>	LC	100
<i>Laimosemion cladophorus</i>	LC	100
<i>Laimosemion geayi</i>	LC	100
<i>Laimosemion xiphidius</i>	LC	100
<i>Electrophorus electricus</i>	LC	100
<i>Gymnotus carapo</i>	LC	100
<i>Gymnotus coropinae</i>	LC	100
<i>Brachyhypopomus beebei</i>	LC	100
<i>Hypopomus artedi</i>	LC	100
<i>Hypopygus lepturus</i>	LC	100
<i>Eigenmannia virescens</i>	LC	100
<i>Japigny kirschbaum</i>	LC	100
<i>Sternopygus macrurus</i>	LC	100
<i>Osteoglossum bicirrhosum</i>	LC	100
<i>Aequidens tetramerus</i>	LC	100
<i>Apistogramma gossei</i>	LC	100
<i>Chaetobranchus flavescens</i>	LC	101
<i>Cichla ocellaris</i>	LC	101
<i>Cichlasoma bimaculatum</i>	LC	101

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Cleithracara maronii</i>	LC	101
<i>Crenicichla albopunctata</i>	LC	101
<i>Crenicichla johanna</i>	LC	101
<i>Crenicichla multispinosa</i>	LC	101
<i>Crenicichla saxatilis</i>	LC	101
<i>Crenicichla ternetzi</i>	LC	101
<i>Geophagus camopiensis</i>	LC	101
<i>Geophagus harreri</i>	LC	101
<i>Geophagus surinamensis</i>	LC	101
<i>Guianacara geayi</i>	LC	101
<i>Guianacara owroewefi</i>	LC	101
<i>Krobia itanyi</i>	LC	101
<i>Krobia</i> sp. 1 aff. <i>guianensis</i>	LC	101
<i>Krobia</i> sp. 2 aff. <i>guianensis</i>	LC	101
<i>Nannacara aureocephalus</i>	LC	101
<i>Retroculus septentrionalis</i>	LC	101
<i>Satanoperca rhynchitis</i>	LC	101
<i>Dormitator maculatus</i>	LC	101
<i>Polycentrus schomburgkii</i>	LC	101
<i>Pachypops fourcroi</i>	LC	101
<i>Plagioscion auratus</i>	LC	101
<i>Plagioscion squamosissimus</i>	LC	101
<i>Ageneiosus inermis</i>	LC	101
<i>Ageneiosus ucayalensis</i>	LC	101
<i>Sciades couma</i>	LC	101
<i>Bunocephalus aloikae</i>	LC	101
<i>Glanidium leopardum</i>	LC	101
<i>Pseudauchenipterus nodosus</i>	LC	101
<i>Tatia intermedia</i>	LC	101
<i>Trachelyopterus galeatus</i>	LC	101
<i>Callichthys callichthys</i>	LC	101
<i>Corydoras aeneus</i>	LC	101
<i>Corydoras</i> aff. <i>guianensis</i>	LC	101
<i>Corydoras amapaensis</i>	LC	101
<i>Corydoras condiscipulus</i>	LC	101
<i>Corydoras geoffroy</i>	LC	101
<i>Corydoras oiapoquensis</i>	LC	101
<i>Corydoras</i> sp. 4 aff. <i>oiapoquensis</i>	LC	101
<i>Hoplosternum littorale</i>	LC	101
<i>Megalechis thoracata</i>	LC	101
<i>Cetopsidium orientale</i>	LC	101
<i>Helogenes marmoratus</i>	LC	101
<i>Doras carinatus</i>	LC	101
<i>Doras micropoeus</i>	LC	102
<i>Platydoras costatus</i>	LC	102
<i>Chasmocranus brevior</i>	LC	102
<i>Chasmocranus longior</i>	LC	102
<i>Heptapterus bleekeri</i>	LC	102
<i>Heptapterus tapanahoniensis</i>	LC	102
<i>Imparfinis pijpersi</i>	LC	102

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Phenacorhamdia tenuis</i>	LC	102
<i>Pimelodella cristata</i>	LC	102
<i>Pimelodella geryi</i>	LC	102
<i>Pimelodella leptosoma</i>	LC	102
<i>Rhamdia quelen</i>	LC	102
<i>Ancistrus</i> aff. <i>hoplogenyis</i>	LC	102
<i>Ancistrus</i> aff. <i>temminckii</i>	LC	102
<i>Ancistrus</i> cf. <i>leucostictus</i>	LC	102
<i>Ancistrus temminckii</i>	LC	102
<i>Cteniloricaria platystoma</i>	LC	102
<i>Farlowella reticulata</i>	LC	102
<i>Guyanancistrus brevispinis</i>	LC	102
<i>Guyanancistrus longispinis</i>	LC	102
<i>Guyanancistrus niger</i>	LC	102
<i>Harttia fowleri</i>	LC	102
<i>Harttia guianensis</i>	LC	102
<i>Hypostomus gymnorhynchus</i>	LC	102
<i>Hypostomus plecostomus</i>	LC	102
<i>Lithoxus</i> aff. <i>planquettei</i>	LC	102
<i>Loricaria</i> aff. <i>parnahybae</i>	LC	102
<i>Loricaria cataphracta</i>	LC	102
<i>Metaloricaria paucidens</i>	LC	102
<i>Pseudancistrus barbatus</i>	LC	102
<i>Rineloricaria</i> sp. 1 aff. <i>stewarti</i>	LC	102
<i>Hemisurubim platyrhynchus</i>	LC	102
<i>Hypophthalmus marginatus</i>	LC	102
<i>Pimelodus blochii</i>	LC	102
<i>Pimelodus ornatus</i>	LC	102
<i>Propimelodus eigenmanni</i>	LC	102
<i>Pseudoplatystoma fasciatum</i>	LC	102
<i>Batrochoglanis raninus</i>	LC	102
<i>Cephalosilurus nigricaudus</i>	LC	102
<i>Pseudopimelodus bufonius</i>	LC	102
<i>Ituglanis amazonicus</i>	LC	102
<i>Ituglanis nebulosus</i>	LC	102
<i>Synbranchus marmoratus</i>	LC	102
<i>Charax gibbosus</i>	DD	104
<i>Charax niger</i>	DD	104
<i>Creagrutus melanzonus</i>	DD	104
<i>Hemigrammus aereus</i>	DD	104
<i>Hemigrammus</i> aff. <i>marginatus</i>	DD	104
<i>Jupiaba</i> sp.	DD	104
<i>Phenacogaster</i> aff. <i>pectinatus</i>	DD	104
<i>Pristella</i> aff. <i>maxillaris</i>	DD	104
<i>Characidium</i> sp. 1	DD	105
<i>Characidium</i> sp. 2	DD	105
<i>Characidium</i> sp. 3	DD	105
<i>Cyphocharax</i> aff. <i>spilurus</i>	DD	105
<i>Hemiodus</i> aff. <i>unimaculatus</i> (à l'est de la Guyane française)	DD	105
<i>Bryconops</i> aff. <i>affinis</i> (à nageoire adipeuse rouge)	DD	105

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Iguanodectes aff. purusi</i>	DD	105
<i>Copella arnoldi</i>	DD	105
<i>Pyrrhulina cf. brevis</i>	DD	106
<i>Pyrrhulina stoli</i>	DD	106
<i>Myleus knerii</i>	DD	106
<i>Anablepsoides holmiae</i>	DD	106
<i>Kryptolebias ocellatus</i>	DD	106
<i>Laimosemion aff. geayi</i>	DD	106
<i>Gymnotus anguillaris</i>	DD	106
<i>Gymnotus sp.</i>	DD	106
<i>Archolaemus blax</i>	DD	107
<i>Rhabdolichops jegui</i>	DD	107
<i>Sternopygus aff. macrurus</i>	DD	107
<i>Potamotrygon marinae</i>	DD	107
<i>Potamotrygon orbignyi</i>	DD	107
<i>Acaronia nassa</i>	DD	107
<i>Cichla monoculus</i>	DD	107
<i>Heros efasciatus</i>	DD	108
<i>Nannacara anomala</i>	DD	108

Nom scientifique	Catégorie LR Guyane	Page
<i>Nannacara sp.</i>	DD	108
<i>Bunocephalus amaurus</i>	DD	108
<i>Bunocephalus coracoideus</i>	DD	108
<i>Auchenipterus dentatus</i>	DD	108
<i>Auchenipterus nuchalis</i>	DD	108
<i>Corydoras sp. 3 aff. elegans</i>	DD	109
<i>Corydoras sp. 6</i>	DD	109
<i>Corydoras spilurus</i>	DD	109
<i>Platydoras sp.</i>	DD	109
<i>Pimelodella macturki</i>	DD	109
<i>Pimelodella megalops</i>	DD	109
<i>Hemiodontichthys acipenserinus</i>	DD	109
<i>Lithoxus stocki</i>	DD	109
<i>Brachyplatystoma rousseauxii</i>	DD	110
<i>Ituglanis cf. gracilior</i>	DD	110
<i>Ochmacanthus cf. alternus</i>	DD	110
<i>Ochmacanthus reinhardti</i>	DD	110
<i>Synbranchus sp.</i>	DD	110



Zone de saut © Pierre-Yves Le Bail. Septembre 2014, Marouini, Maroni.

Liste des espèces non soumises à l'évaluation

Les **espèces introduites** en Guyane durant la période récente (après l'an 1500) n'ont pas été soumises à l'évaluation et sont classées dans la catégorie NA^a.

ESPECES INTRODUITES

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge Guyane
<i>Hyphessobrycon eques</i>	Tétra-joyau	NA ^a
<i>Poecilia reticulata</i>	Guppy	NA ^a
<i>Mesonauta guyanae</i>	Cichlide drapeau	NA ^a



Le Tétra-joyau (*Hyphessobrycon eques*), une espèce introduite pour l'aquariophilie en Guyane non revue récemment.

© Paul Planquette

Les **espèces occasionnelles** ou marginales sur le territoire de Guyane (par exemple les espèces observées de façon irrégulière, moins d'une fois tous les deux ou trois ans) n'ont pas été soumises à l'évaluation et sont classées dans la catégorie NA^b.

ESPECES OCCASIONNELLES

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge Guyane
<i>Lithodoras dorsalis</i>	Doras à écussons dorsaux	NA ^b

**Fiches techniques
sur les espèces menacées et quasi menacées
(pages 25 à 96)**



La Hachette marbrée (*Carnegiella strigata*), une espèce classée « En danger critique d'extinction » © Pierre-Yves Le Bail

Nom scientifique	<i>Ctenobrycon spilurus</i> (Valenciennes, 1850)
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	CR	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	418985	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Characidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	1
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 100	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 10	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	eaux calmes	Principales menaces	dégradation de l'habitat due à l'urbanisation, aux activités industrielles et à l'expansion des zones agricoles
---------------------	-------------	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	CR B(1+2)ab(iii)	En danger critique
<p><i>Ctenobrycon spilurus</i> est présente dans la zone côtière Maroni-Mana, avec une large répartition dans le nord de l'Amérique du Sud. La zone d'occurrence de cette espèce en Guyane est inférieure à 100 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 10 km². Elle n'est connue que sur une seule localité, un canal de rizière, et la dernière donnée d'observation date de 1996. Un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat est également constaté. Son habitat est notamment menacé par l'urbanisation, l'agriculture (rizières), et potentiellement l'érosion naturelle du trait de côte, qui pourrait faire disparaître les marais côtiers fréquentés par l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Characidium pellucidum</i> Eigenmann, 1909
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	CR	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	423738	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Crenuchidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	1
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 100	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 10	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	Non

Principaux habitats	plages de sable des criques à courant rapide	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	CR B(1+2)ab(iii)	En danger critique
Espèce de petite taille, <i>Characidium pellucidum</i> est présente au Guyana, au Suriname et en Guyane, où elle est très rare. Sa zone d'occurrence y est inférieure à 100 km ² , pour une zone d'occupation estimée à moins de 10 km ² . Un unique point de présence est connu à la frontière entre les deux pays sur le fleuve Maroni, équivalant à une localité. Un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat est constaté : les activités d'orpaillage sur ce bassin versant menacent le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue. Aucun renforcement de population n'est possible depuis les populations du Suriname.		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Cyphocharax microcephalus</i> (Eigenmann & Eigenmann, 1889)
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	CR	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	423962	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Curimatidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	1
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 100	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 10	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	zones calmes et peu profondes des sauts, sur un substrat sableux et rocheux	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau
---------------------	---	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	CR B(1+2)ab(iii)	En danger critique
Espèce rare en Guyane, <i>Cyphocharax microcephalus</i> est présente sur le fleuve Maroni, où une seule donnée récente concernant un individu - équivalant à une localité - est connue dans une zone pourtant largement prospectée. Sa zone d'occurrence est inférieure à 100 km ² en Guyane, pour une zone d'occupation estimée à moins de 10 km ² . L'espèce est également présente ailleurs au Suriname et au Guyana. Un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de l'habitat est constaté, en raison de la pollution impactant la qualité de l'eau liée à l'orpaillage et potentiellement à l'anthropisation locale. La tendance actuelle de la population est inconnue.		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Carnegiella strigata</i> (Günther, 1864)
Nom commun	Hachette marbrée

Catégorie Liste rouge Guyane	CR	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419111	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Gasteropelecidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	1
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 100	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 10	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	Non

Principaux habitats	petites criques forestières	Principales menaces	dégradation de l'habitat due à l'urbanisation, aux activités industrielles et à l'expansion des zones agricoles, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	-----------------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	CR B(1+2)ab(iii)	En danger critique
<p>La Hachette marbrée est une espèce très rare en Guyane : elle n'est présente que sur le bassin versant du Maroni, où elle est connue sur une localité au niveau de l'estuaire du fleuve. Sa zone d'occurrence est inférieure à 100 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 10 km². Elle n'a pas été revue depuis 1979, mais peu de prospections ont été effectuées pour la retrouver. Un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de l'habitat est constaté, l'espèce étant essentiellement menacée par les projets urbains. La tendance actuelle de la population est inconnue. Les populations du Suriname sont également sporadiques et ne permettent pas un renforcement de la population guyanaise. Des prospections ciblées permettraient de confirmer la présence de la Hachette marbrée en Guyane.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Harttiella intermedia</i> Covain & Fisch-Muller, 2012
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	CR	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	816189	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Taxon endémique strictement au territoire de Guyane (bassins versants transfrontaliers exclus)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	1
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 100	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 10	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	petites criques de montagne tabulaire	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---------------------------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	CR B(1+2)ab(iii)	En danger critique
<p><i>Harttiella intermedia</i> est une espèce rare et très localisée, considérée comme endémique de Guyane. Sa zone d'occurrence est inférieure à 100 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 10 km². Découverte vers 2010, elle occupe des habitats spécifiques, des milieux très dynamiques comme les petites chutes d'eau des criques de montagne. Elle est connue sur une seule localité en Guyane dans le bassin versant du Sinnamary, uniquement en altitude, où trois spécimens ont été répertoriés. L'espèce pourrait potentiellement être présente sur d'autres stations de la zone. Un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de l'habitat est constaté : les activités d'orpaillage pourraient menacer le maintien de cette espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Harttiella janmoli</i> Covain & Fisch-Muller, 2012
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	CR	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	816190	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	1
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 100	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 10	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	petites criques forestières de montagne	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	CR B(1+2)ab(iii)	En danger critique
<p><i>Harttiella janmoli</i> est une espèce rare et très localisée, considérée comme endémique de Guyane. Sa zone d'occurrence est inférieure à 100 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 10 km². Fragile, elle n'occupe que des habitats spécifiques comme les petites chutes d'eau des criques de montagne. Découverte vers 2010, elle est connue sur une seule localité en Guyane, dans le bassin versant du Maroni. Elle pourrait potentiellement être présente sur d'autres stations de la zone, bien que les activités d'orpaillage puissent menacer le maintien de cette espèce. L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Harttiella parva</i> Covain & Fisch-Muller, 2012
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	CR	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	816193	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	1
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 100	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 10	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	petites criques forestières de montagne	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	CR B(1+2)ab(iii)	En danger critique
<p><i>Harttiella parva</i> n'est présente en Guyane que sur une seule localité en montagne dans le bassin versant du Maroni, et est considérée comme endémique de Guyane. Sa zone d'occurrence est inférieure à 100 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 10 km². Espèce très sensible, elle occupe un habitat fragile dont la superficie, l'étendue et la qualité sont actuellement en déclin continu, notamment en raison de l'orpaillage. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Harttiella pilosa</i> Covain & Fisch-Muller, 2012
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	CR	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	816194	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Taxon endémique strictement au territoire de Guyane (bassins versants transfrontaliers exclus)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	1
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 100	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 10	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	criques de tête de bassin aux eaux peu profondes (5-40 cm) avec un substrat de fond composé de graviers, cailloux, rochers et sable	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	CR B(1+2)ab(iii)	En danger critique
<p><i>Harttiella pilosa</i> est une espèce rare et très localisée dans l'Orapu en Guyane, où elle est considérée comme endémique. Sa zone d'occurrence est inférieure à 100 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 10 km². Elle n'est connue que d'une seule localité, où elle occupe des habitats spécifiques comme les petites chutes d'eau des criques. Elle pourrait potentiellement être présente sur d'autres stations de la zone, mais les activités d'orpaillage menacent le maintien de cette espèce. Elle connaît du fait de cette activité un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Peckoltia capitulata</i> Fisch-Muller & Covain, 2012
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	CR	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	816186	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Taxon endémique strictement au territoire de Guyane (bassins versants transfrontaliers exclus)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	1
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 100	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 10	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	sauts, en bordure du fleuve, en milieux rocheux avec présence de troncs	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	CR B(1+2)ab(iii)	En danger critique
<p><i>Peckoltia capitulata</i> est une espèce rare, considérée comme endémique de Guyane : elle est connue seulement d'une localité sur l'Approuague où trois spécimens ont été recensés. Sa zone d'occurrence est inférieure à 100 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 10 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. La tendance actuelle de la population est inconnue. Les activités d'orpaillage pourraient menacer le maintien de l'espèce.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Leporinus pellegrini</i> Steindachner, 1910
Nom commun	Leporinus de Pellegrin

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	461088	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Anostomidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	4
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)		Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	criques à courant rapide et fond sablo-rocheux, sauts	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B1ab(iii)	En danger
Le Leporinus de Pellegrin, décrit du Suriname, est une espèce assez fréquente en Guyane mais qui occupe uniquement le bassin du Sinnamary, en amont du lac. Sa zone d'occurrence est estimée à moins de 5 000 km ² en prenant en compte le bassin versant sans la partie en aval du barrage et du lac, où l'espèce n'est pas présente. Le nombre de localités est estimé à 4. La construction du barrage a impacté son habitat et la population de Leporinus de Pellegrin par le passé. L'espèce connaît encore aujourd'hui un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat en lien avec les activités d'orpaillage actuelles. La tendance actuelle de la population est inconnue.		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Aphyocharacidium melandetum</i> (Eigenmann, 1912)
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	418971	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Characidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 5
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	têtes de bassins versants	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---------------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B2ab(iii)	En danger
Egalement observée au Guyana, <i>Aphyocharacidium melandetum</i> est présente de façon très localisée en Guyane, où elle est observée sur le bassin du haut Maroni, dans les petites criques d'altitude en tête de bassin versant. La zone d'occupation de l'espèce est estimée à moins de 500 km ² . 5 données d'observations sont recensées à ce jour, dont 3 dans des zones menacées, formant moins de 5 localités par rapport à la menace de l'orpaillage. Cette petite espèce, difficile à observer et certainement rare, y compris au Suriname, est actuellement menacée par les activités d'orpaillage. L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. La tendance actuelle de la population est inconnue.		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Knodus heteresthes</i> (Eigenmann, 1908)
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	424561	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Characidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 5
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	criques situées dans la partie haute des fleuves, sauts	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B2ab(iii)	En danger
<p>Largement répartie en Amérique du Sud, <i>Knodus heteresthes</i> est présente de façon très localisée en Guyane, où elle est observée sur le bassin du haut Maroni, au niveau des petites criques, des fleuves et des sauts. La zone d'occupation de l'espèce est estimée à moins de 500 km². 6 données d'observation sont recensées à ce jour, dont une partie dans des zones menacées, formant moins de 5 localités. Cette petite espèce, difficile à observer et certainement rare, est actuellement menacée par les activités d'orpaillage. L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Argonectes longiceps</i> (Kner, 1858)
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	423343	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Hemiodontidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 5
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	eaux rapides à fond sableux à la base des sauts	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B2ab(iii)	En danger
<p>Connue également du Suriname et du Brésil, <i>Argonectes longiceps</i> est présente en Guyane uniquement dans le bassin versant du Maroni, où l'espèce semble rare ou difficile à observer. Sa zone d'occupation est estimée à moins de 500 km², avec 2 localités recensées correspondant à 2 observations sur la zone sableuse du fleuve réalisées en 40 ans. L'espèce est possiblement présentes sur d'autres localités (moins de 5), mais elle connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. La tendance actuelle de la population est inconnue. Les activités d'orpaillage, largement répandues sur ce bassin versant, pourraient menacer le maintien de l'espèce.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Lepidosiren paradoxa</i> Fitzinger, 1837
Nom commun	Dipneuste sud-américain

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419133	Classe	Dipneusti
Rang	ES	Ordre	Lepidosireniformes
Règne	Animal	Famille	Lepidosirenidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 5
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	eaux stagnantes, ou peu courantes, savanes inondées, petits canaux	Principales menaces	dégradation de l'habitat due à l'urbanisation, aux activités industrielles et à l'expansion des zones agricoles, dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B(1+2)ab(iii)	En danger
<p>Le Dipneuste sud-américain est très localisé en Guyane, où il est présent dans le marais de Kaw et les environs de Cayenne, qui se situent en limite nord de l'aire de répartition de l'espèce. Sa zone d'occurrence est inférieure à 5 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 500 km². L'espèce est présente sur moins de 5 localités. Elle connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Le développement urbain représente une menace, tout comme les activités d'orpaillage. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Corydoras aff. brevirostris</i>
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	/	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Callichthyidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Taxon endémique strictement au territoire de Guyane (bassins versants transfrontaliers exclus)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 5
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	milieux variés : criques courantes à fond sablo-rocheux, zones d'eau stagnante à fond de débris végétaux	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B(1+2)ab(iii)	En danger
<p><i>Corydoras aff. brevirostris</i> est une espèce rare en Guyane où elle est considérée comme endémique. L'espèce est connue de moins de 5 localités. Sa zone d'occurrence est inférieure à 5 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 500 km². Cette espèce de petite taille et difficile à observer connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage pourraient menacer le maintien de cette espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Farlowella rugosa</i> Boeseman, 1971
Nom commun	Suceur aiguille

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419139	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 5
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	criques de forêt de 4 à 8 mètres de large jusqu'à 2 mètres de profondeur, sur fond sableux et à l'eau courante	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B2ab(iii)	En danger
<p>Ce farlowella est une espèce très rare, connue de deux localités seulement en Guyane, dans le bassin du Maroni. L'espèce est vraisemblablement présente sur moins de 5 localités, pour une zone d'occupation estimée à moins de 500 km². Elle connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Le développement d'activités d'orpaillage dans la zone pourrait menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Harttiella lucifer</i> Covain & Fisch-Muller, 2012
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	816192	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 5
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	petites criques forestières de montagne	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B2ab(iii)	En danger
<p><i>Harttiella lucifer</i> est une espèce endémique de Guyane. Elle est présente sur les bassins versants des fleuves Mana et Maroni, où elle occupe probablement moins de 5 localités : seules 2 localités sont actuellement recensées, dont une est gravement menacée par un projet minier. Sa zone d'occupation est estimée à moins de 500 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat en raison des activités d'orpaillage. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Hypostomus nematopterus</i> Isbrücker & Nijssen, 1984
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419156	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Oyapock)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	2
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	zones de saut très ensoleillées, à fort courant et au substrat rocheux	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B2ab(iii)	En danger
<p><i>Hypostomus nematopterus</i> est une espèce endémique de Guyane. Elle y est très rare et localisée, sur l'Oyapock seulement : l'espèce n'a été recensée que sur 2 localités. Sa zone d'occupation estimée à moins de 500 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat en raison des activités d'orpaillage. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Panaqolus koko</i> Fisch-Muller & Covain, 2012
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	816185	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	3
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	lit principal des fleuves, sur fond rocheux, avec courant fort	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B(1+2)ab(iii)	En danger
<p><i>Panaqolus koko</i>, renommé récemment <i>Pseudoqolus koko</i> (Fisch-Muller & Covain 2012), est une espèce rare et endémique de Guyane. Sa zone d'occurrence est inférieure à 5 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 500 km². Sa présence semble localisée sur la partie amont du fleuve Maroni sur 3 localités connues, soit moins de 5. Elle connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Le développement d'activités d'orpaillage pourrait menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Parotocinclus cf. britskii</i>
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	EN	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	/	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	2
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 5 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 500	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	petites criques forestières à fond sableux, avec végétation de type Carex	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	EN B(1+2)ab(iii)	En danger
Présente également au Guyana et au Suriname, <i>Parotocinclus cf. britskii</i> est une espèce rare, connue seulement de 2 localités en Guyane, sur l'Oyapock. Sa zone d'occurrence est inférieure à 5 000 km ² , pour une zone d'occupation estimée à moins de 500 km ² . Cette espèce difficile à observer connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage pourraient menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.		
<i>NB</i> : L'espèce a été notée par erreur <i>Parotocinclus cf. britski</i> dans le fascicule publié en 2017.		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Hemigrammus aff. bellottii</i>
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	/	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Characidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Oyapock)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)		Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	têtes et parties basses des bassins versants	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat due à l'urbanisation, aux activités industrielles et à l'expansion des zones agricoles, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
----------------------------	--	----------------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU D2	Vulnérable
<p><i>Hemigrammus aff. bellottii</i> est une espèce rare, très localisée, et considérée comme endémique de Guyane. Elle est recensée dans au moins deux localités, dans les marais de Kaw et du mont Grand Matoury, mais est très certainement présente aussi dans les marais autour de Cayenne. L'orpaillage pourrait menacer le maintien de cette espèce, et il est à noter que des projets d'activité minière ont déjà été et sont encore envisagés sur cette zone. Espèce littorale, <i>Hemigrammus aff. bellottii</i> est directement menacée par le comblement des marais, en particulier près de Cayenne. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Serrapinnus littoris</i> (Géry, 1960)
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	825829	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Characidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Taxon endémique strictement au territoire de Guyane (bassins versants transfrontaliers exclus)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	3
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	marais	Principales menaces	dégradation de l'habitat due à l'urbanisation, aux activités industrielles et à l'expansion des zones agricoles, dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--------	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B(1+2)ab(iii)	Vulnérable
<p><i>Serrapinnus littoris</i> est une espèce strictement endémique au territoire de Guyane. Plutôt rare sur le territoire, cette espèce semble localisée sur le littoral, avec 3 localités connues (Kaw, Comté et Kourou). Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². Cette espèce de petite taille et difficile à observer occupe préférentiellement les marais. Elle connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat : la zone de Kaw est menacée par des projets d'activité minière (orpaillage) tandis que celle de Kourou est déjà impactée par l'urbanisation et le rejet de substances polluantes dans les rivières. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Cyphocharax biocellatus</i> Vari, Sidlauskas & Le Bail, 2012
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	710497	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Curimatidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	entre 5 et 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	zones calmes et peu profondes des sauts, sur un substrat sableux et rocheux	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau
---------------------	---	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B2ab(iii)	Vulnérable
<p><i>Cyphocharax biocellatus</i> est une espèce rare en Guyane, avec seulement 3 points de présence connus dans le Maroni, la Mana et l'Approuague pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². Il est considéré que l'espèce est endémique de Guyane, et pourrait être présente sur 5 à 10 localités. Elle connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage sur ces zones menacent le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Apteronotus</i> aff. <i>albifrons</i>
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	/	Classe	
Rang	ES	Ordre	Gymnotiformes
Règne	Animal	Famille	Apteronotidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Oyapock)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	entre 5 et 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	sauts, zones de courant violent, dans les fissures de rochers, criques sablonneuses et vaseuses à courant modéré	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B2ab(iii)	Vulnérable
<p><i>Apteronotus</i> aff. <i>albifrons</i> est une espèce endémique de Guyane. Elle est présente uniquement dans les bassins versants de l'Approuague et de l'Oyapock, et semble rare ou difficile à observer car elle occupe plutôt les habitats de sauts, les rapides et petits cours d'eau. Le nombre de localités est estimé entre 5 et 10 (3 zones sont connues actuellement), pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage, largement répandues sur ces bassins versants, pourraient menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Apteronotus albifrons</i> (Linnaeus, 1766)
Nom commun	Poisson-couteau noir de jais

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	418921	Classe	
Rang	ES	Ordre	Gymnotiformes
Règne	Animal	Famille	Apteronotidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	entre 5 et 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	sauts, criques à eau courante sur fonds sableux	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B2ab(iii)	Vulnérable
<p>Très répandu dans le nord et le centre de l'Amérique du sud, le Poisson-couteau noir de jais est une espèce présente dans les bassins versants du Maroni, de la Mana et de Kourou, et semble rare ou difficile à observer car elle occupe plutôt les habitats de sauts, les rapides et petits cours d'eau. Le nombre de localités est estimé entre 5 et 10 (5 zones connues actuellement), pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage, répandues sur ces bassins versants, pourraient menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Porotergus gymnotus</i> Ellis, 1912
Nom commun	Poisson-couteau

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	418919	Classe	
Rang	ES	Ordre	Gymnotiformes
Règne	Animal	Famille	Apteronotidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	entre 5 et 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	sauts, criques à courant rapide sur fond sableux	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B2ab(iii)	Vulnérable
<p>Connu également de l'Amazone et du Guyana, ce poisson-couteau (<i>Porotergus gymnotus</i>) est présent dans les bassins versants du Maroni et de la Mana, où il semble rare car il occupe plutôt les habitats de sauts, les rapides et petits cours d'eau. Le nombre de localités est estimé entre 5 et 10 (5 zones sont connues actuellement) pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage, répandues sur ces bassins versants, pourraient menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Sternarchorhynchus</i> aff. <i>oxyrhynchus</i>
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	/	Classe	
Rang	ES	Ordre	Gymnotiformes
Règne	Animal	Famille	Apteronotidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Oyapock)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	entre 5 et 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	zones profondes des grands fleuves	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	------------------------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B2ab(iii)	Vulnérable
<p>Considéré comme endémique de Guyane, <i>Sternarchorhynchus</i> aff. <i>oxyrhynchus</i> est présent dans le bassin versant de l'Oyapock, où il semble rare. Le nombre de localités est estimé entre 5 et 10 (3 zones sont connues actuellement) pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage, répandues sur ce bassin versant, pourraient menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Sternarchorhynchus galibi</i> de Santana & Vari, 2010
Nom commun	Sternarchorhynchus des Galibis

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	825586	Classe	
Rang	ES	Ordre	Gymnotiformes
Règne	Animal	Famille	Apteronotidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	zones profondes des grands fleuves	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	------------------------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B(1+2)ab(iii)	Vulnérable
<p>Le <i>Sternarchorhynchus</i> des Galibis est une espèce rare et endémique de Guyane. Décrite récemment, en 2010, elle est recensée uniquement sur le Haut Maroni, avec seulement quelques localités connues (certainement moins de 10). Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat, notamment en raison de l'orpaillage. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Brachyhypopomus brevirostris</i> (Steindachner, 1868)
Nom commun	Poisson-couteau

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419197	Classe	
Rang	ES	Ordre	Gymnotiformes
Règne	Animal	Famille	Hypopomidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	entre 5 et 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	eaux à courant rapide, rarement dans les marais	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B2ab(iii)	Vulnérable
Ce poisson-couteau (<i>Brachyhypopomus brevirostris</i>) est une espèce rare en Guyane, où elle est présente uniquement dans le bassin versant de l'Oyapock alors qu'elle a une répartition géographique beaucoup plus large en Amérique du Sud. Le nombre de localités est estimé entre 5 et 10 (2 zones sont connues actuellement) pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km ² . L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage, répandues sur ce bassin versant, pourraient menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Brachyhypopomus pinnicaudatus</i> (Hopkins, 1991)
Nom commun	Poisson-couteau

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419198	Classe	
Rang	ES	Ordre	Gymnotiformes
Règne	Animal	Famille	Hypopomidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	eaux calmes des marais	Principales menaces	dégradation de l'habitat due à l'urbanisation, aux activités industrielles et à l'expansion des zones agricoles, dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	------------------------	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B(1+2)ab(iii)	Vulnérable
<p>Le Poisson-couteau (<i>Brachyhypopomus pinnicaudatus</i>) est une espèce qui semble rare en Guyane, où elle est localisée dans des zones estuariennes de petits bassins versants côtiers. Elle serait aussi présente au Suriname et possiblement sur l'Amazonie. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². Elle a été détectée sur seulement 3 localités dans des marais formant moins de 10 localités, dont une aurait disparu. L'espèce connaît un déclin continu de la qualité de son habitat. Le développement anthropique et urbain sur la bande côtière pourrait menacer le maintien de l'espèce, ainsi que les projets miniers (orpaillage) à Kaw. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Tatia brunnea</i> Mees, 1974
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	418930	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Auchenipteridae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	parties lentes des criques	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	----------------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B2ab(iii)	Vulnérable
<p><i>Tatia brunnea</i> est une espèce dont la présence semble localisée au Suriname et en Guyane, où elle a été observée sur le Maroni et le Sinnamary seulement. 4 zones de présence sont connues, formant moins de 10 localités, pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². Décrite au Suriname, elle est également recensée au Brésil. Elle connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Le développement d'activités d'orpaillage dans les zones de présence de cette espèce pourrait menacer son maintien. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Corydoras nanus</i> Nijssen & Isbrücker, 1967
Nom commun	Corydoras nain

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	418946	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Callichthyidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	1
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)		Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	criques à courant moyen (0,5 à 3 mètres de large), peu profondes, au fond sableux à sablo-vaseux et peu ensoleillée	Principales menaces	dégradation de l'habitat due à l'urbanisation, aux activités industrielles et à l'expansion des zones agricoles, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU D2	Vulnérable
<p>Le Corydoras nain est une espèce rare en Guyane, localisée sur l'Iracoubo. Une seule localité est recensée à ce jour. L'espèce est également présente au Suriname, dans le bassin du Maroni. Elle est potentiellement menacée par le développement urbain qui conduit à la dégradation et à la destruction de son habitat. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Corydoras punctatus</i> (Bloch, 1794)
Nom commun	Corydoras ponctué

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	418948	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Callichthyidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	1
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)		Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	criques à fond sableux à sablo-vaseux, moyennement à peu ensoleillées, à courant moyen, berges des eaux stagnantes des grandes zones de forêt inondée (retenues, lacs)	Principales menaces	dégradation de l'habitat due à l'urbanisation, aux activités industrielles et à l'expansion des zones agricoles, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU D2	Vulnérable
Le <i>Corydoras ponctué</i> est une espèce rare, localisée sur l'Iracoubo. Une seule localité est recensée à ce jour. Egalement présente au Suriname, l'espèce est potentiellement menacée par le développement urbain qui conduit à la dégradation et à la destruction de son habitat. La tendance actuelle de la population est inconnue.		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Corydoras</i> sp. 1 aff. <i>aprouaguensis</i>
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	/	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Callichthyidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Taxon endémique strictement au territoire de Guyane (bassins versants transfrontaliers exclus)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 20	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	criques à fonds sableux	Principales menaces	dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques, dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau
---------------------	-------------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU D2	Vulnérable
<p><i>Corydoras</i> sp. 1 aff. <i>aprouaguensis</i> est une espèce strictement endémique au territoire de Guyane. Cette espèce non encore décrite est connue d'une unique crique sur le bassin de la Comté, avec une zone d'occupation estimée à moins de 20 km². Elle est potentiellement menacée par les projets de barrage et les activités liées à l'orpaillage, qui se développent dans la zone du bassin versant où elle est présente. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Corydoras</i> sp. 2 aff. <i>trilineatus</i>
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	/	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Callichthyidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Taxon endémique strictement au territoire de Guyane (bassins versants transfrontaliers exclus)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 20	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	criques de têtes de bassin, à fond sableux	Principales menaces	dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques, dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU D2	Vulnérable
<p><i>Corydoras</i> sp. 2 aff. <i>trilineatus</i> est une espèce strictement endémique au territoire de Guyane. Cette espèce non encore décrite est connue d'une unique crique sur le bassin de la Comté, avec une zone d'occupation estimée à moins de 20 km². Elle est potentiellement menacée par les projets de barrage et les activités d'orpaillage, qui se développent dans la zone du bassin versant où elle est présente. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Mastiglanis cf. asopos</i>
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	/	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Heptapteridae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	sauts avec courant rapide sur substrat de graviers ou très lent sur substrat sableux recouvert de débris végétaux	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B(1+2)ab(iii)	Vulnérable
<p><i>Mastiglanis cf. asopos</i>, décrite comme <i>M. durantoni</i> en 2019, est une espèce rare considérée comme endémique de Guyane, où elle est connue sur 4 localités sur le Maroni, certainement moins de 10 au total. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat en lien avec les activités d'orpaillage. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Curculionichthys karipuna</i> Silva, Roxo, Melo & Oliveira, 2016
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	844689	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	entre 5 et 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	radiers de faible profondeur, eau courante sur fond de graviers	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B2ab(iii)	Vulnérable
<p><i>Curculionichthys karipuna</i> est une espèce décrite récemment qui semble rare en Guyane. Elle est présente uniquement sur l'Oyapock et l'Approuague, certainement sur 5 à 10 localités, pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². Cette espèce de petite taille est difficile à observer. Elle connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Le développement d'activités d'orpaillage pourrait menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Curculionichthys</i> sp. 1
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	/	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	radiers de faible profondeur, eau courante sur fond de graviers	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B2ab(iii)	Vulnérable
<p><i>Curculionichthys</i> sp. 1 est une espèce endémique de Guyane, où elle semble rare. Elle est présente uniquement sur le Maroni, où 3 zones en têtes de bassin et dans des criques sont recensées, formant certainement moins de 10 localités. Sa zone d'occupation est estimée à moins de 2 000 km². Cette espèce de petite taille est difficile à observer. Elle connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Le développement d'activités d'orpaillage menace le maintien de l'espèce sur une partie de ses localités. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Harttiella longicauda</i> Covain & Fisch-Muller, 2012
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	816191	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Taxon endémique strictement au territoire de Guyane (bassins versants transfrontaliers exclus)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	entre 5 et 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	petites criques forestières de montagne	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B2ab(iii)	Vulnérable
<p><i>Harttiella longicauda</i> est une espèce rare et endémique de Guyane, où elle n'est connue que sur les bassins versants de la Mana, du Sinnamary, de l'Approuague et de l'Orapu. 4 localités sont connues actuellement, mais l'espèce est certainement présente en tout sur 5 à 10 localités, pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². Elle connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage pourraient menacer le maintien de cette espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Loricaria aff. nickeriensis</i>
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	/	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	zones d'eau claire et courante, fond sableux, à l'intérieur des terres	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B2ab(iii)	Vulnérable
<p><i>Loricaria aff. nickeriensis</i> est présente dans le bassin versant du Maroni, sur moins de 10 localités, pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage menacent le maintien de cette espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Peckoltia simulata</i> Fisch-Muller & Covain, 2012
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	816188	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Oyapock)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 20	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	affluents des petits ruisseaux forestiers, à fond de graviers, de roches, de bois et de feuilles	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
----------------------------	--	----------------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU D2	Vulnérable
<p><i>Peckoltia simulata</i> est une espèce rare en Guyane, très localisée sur l'Oyapock. Sa zone d'occupation est inférieure à 20 km². Seules 2 localités correspondant à 2 petites criques sont connues malgré un effort d'échantillonnage important. L'espèce est menacée par les activités d'orpaillage. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Pseudacanthicus serratus</i> (Valenciennes, 1840)
Nom commun	Pseudacanthicus épineux

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419148	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	entre 5 et 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	zones profondes et rocheuses du lit principal	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B(1+2)ab(iii)	Vulnérable
Le <i>Pseudacanthicus épineux</i> , présent également au Suriname, est une espèce rare en Guyane, localisée sur la Mana et le Maroni, où 4 localités sont connues. L'espèce est peut-être présente sur 5 à 10 localités. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km ² , pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km ² . Elle connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat en lien avec les activités d'orpaillage. La tendance actuelle de la population est inconnue.		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Pimelabditus moli</i> Parisi & Lundberg, 2009
Nom commun	Pimelabditus de Mol

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	816197	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Pimelodidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	sauts	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	-------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B(1+2)ab(iii)	Vulnérable
<p>Le Pimelabditus de Mol est une espèce rare en Guyane, où elle est présente uniquement dans le bassin versant du Maroni, sur moins de 10 localités. L'espèce y est considérée comme endémique. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage menacent le maintien de cette espèce sur une partie de sa répartition. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Batrochoglanis cf. villosus</i>
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	/	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Pseudopimelodidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	1
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)		Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	criques à courant lent, sur substrat sableux et de débris végétaux	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU D2	Vulnérable
<p><i>Batrochoglanis cf. villosus</i> est une espèce rare en Guyane, où elle est présente dans le bassin versant de l'Oyapock, où une seule localité est connue. L'espèce est potentiellement menacée par les activités d'orpaillage, qui se développent dans la zone du bassin versant où elle est présente. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Microglanis poecilus</i> Eigenmann, 1912
Nom commun	Poisson-chat bourdon

Catégorie Liste rouge Guyane	VU	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	424836	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Pseudopimelodidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	entre 5 et 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	petites et moyennes criques forestières, à courant moyen et au fond recouvert de feuilles en décomposition	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	VU B2ab(iii)	Vulnérable
<p>Le Poisson-chat bourdon est une espèce peu fréquente en Guyane, où elle est présente dans les bassins versants du Maroni, de l'Approuague et de l'Oyapock. Des doutes sur certains points de présence persistent. Il est considéré que l'espèce est présente sur 5 à 10 localités, pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage menacent le maintien de cette espèce sur une partie de sa répartition. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Creagrutus planquettei</i> Géry & Renno, 1989
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419019	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Characidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Taxon endémique strictement au territoire de Guyane (bassins versants transfrontaliers exclus)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	criques de l'intérieur avec eau claire et courante, fonds sableux	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)b(iii)	Quasi menacée
<p><i>Creagrutus planquettei</i> est une espèce endémique de Guyane, où elle est uniquement présente sur le bassin versant de l'Approuague, en faible abondance. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². La population est possiblement répartie sur plus de 10 localités. L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage sur ce bassin versant pourraient menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Hemigrammus ora</i> Zarske, Le Bail & Géry, 2006
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	461165	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Characidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Taxon endémique strictement au territoire de Guyane (bassins versants transfrontaliers exclus)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	3
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	zones inondables, pripris	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---------------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)a	Quasi menacée
<p><i>Hemigrammus ora</i> est une espèce endémique de Guyane. Plutôt rare, elle est présente uniquement dans 3 localités proches du littoral, dans des zones de marais, notamment à Kaw, au pripri de Yiyi et dans la crique de Gabriel. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². Cette espèce de petite taille est difficile à observer. Les activités d'orpaillage pourraient menacer le maintien de cette espèce sur la zone de Kaw. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Serrapinnus gracilis</i> (Géry, 1960)
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	825817	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Characidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	zones de radier peu profond et à fort courant	Principales menaces	dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2a	Quasi menacée
<p><i>Serrapinnus gracilis</i> est une espèce peu commune en Guyane également présente au Suriname sur le bassin versant transfrontalier du Maroni. Sa présence est localisée sur moins de 10 localités seulement sur le Maroni et la Mana. La zone d'occupation de l'espèce est estimée à moins de 2 000 km². Espèce des zones calmes et ouvertes, elle est possiblement favorisée localement par la présence de milieux perturbés (ouverts). La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Tetragonopterus rarus</i> (Zarske, Géry & Isbrücker, 2004)
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	825584	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Characidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	ruisseau d'eau claire, au courant moyen et au fond sableux	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2a	Quasi menacée
<p><i>Tetragonopterus rarus</i> est une espèce rare en Guyane, mais également présente au Suriname et au Brésil. Elle est observée le long du Maroni de façon localisée : 5 localités sont connues mais il en existe certainement plus. La zone d'occupation de l'espèce est estimée à moins de 2 000 km². A part ponctuellement, il n'y a pas de déclin de la qualité de l'habitat constaté. Le développement d'activités d'orpaillage dans les zones de présence de cette espèce pourrait toutefois menacer son maintien. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Cyphocharax punctatus</i> (Vari & Nijssen, 1986)
Nom commun	Cyphocharax ponctué

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	423963	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Curimatidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	fonds sablonneux ou vaseux des bras secondaires des fleuves ou dans les zones inondées des criques à courant lent	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2b(iii)	Quasi menacée
Le <i>Cyphocharax ponctué</i> est une espèce rare et endémique de Guyane. 8 points de présence sont actuellement connus dans le Maroni et la Mana, mais il en existe vraisemblablement un peu plus. Il est considéré que l'espèce pourrait être présente sur plus de 10 localités, pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km ² . L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage sur ces zones menacent le maintien de l'espèce au moins sur une partie de ses populations. La tendance actuelle de la population est inconnue.		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Myloplus planquettei</i> Jégu, Keith & Le Bail, 2003
Nom commun	Myloplus de Planquette

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	461185	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Serrasalmodidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	zones de sauts à Podostémacées dont il se nourrit	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, pêche, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2b(iii,v)	Quasi menacée
Le Myloplus de Planquette est une espèce décrite de Guyane et du Guyana. Encore assez commune en Guyane, sa présence semble limitée à des parties amont du bassin versant du Maroni, avec une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km ² . Cette espèce est très recherchée pour la pêche de consommation. Pour une partie des localités où elle est présente, le développement d'activités d'orpaillage pourrait menacer son maintien. Elle connaît un déclin continu de la qualité et de l'étendue de son habitat, ainsi que du nombre d'individus matures. La tendance actuelle de la population est à la diminution.		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Tometes lebaili</i> Jégu, Keith & Belmont-Jégu, 2002
Nom commun	Tometes de Le Bail

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	439243	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Serrasalminidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	zones profondes des fleuves, partie rapide des sauts	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, pêche, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2b(iii,v)	Quasi menacée
<p>Le Tometes de Le Bail est une espèce endémique de Guyane. Encore assez commune, cette espèce semble limitée à certaines zones en amont du bassin versant du Maroni et de la Mana, avec une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². Elle est également observée sur la rivière Commewijne au Suriname. Il est à noter que l'espèce est dépendante des Podostemaceae (plantes dicotylédones) pour son alimentation. Le Tometes de Le Bail connaît un déclin continu de la qualité et de l'étendue de son habitat, ainsi que du nombre d'individus matures. Il est très recherché pour la pêche de consommation. Pour une partie des localités où il est présent, le développement d'activités d'orpaillage pourrait menacer son maintien. La tendance actuelle de la population est à la diminution.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Tometes trilobatus</i> Valenciennes, 1850
Nom commun	Tomète à anale trilobée

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	425884	Classe	
Rang	ES	Ordre	Characiformes
Règne	Animal	Famille	Serrasalmodidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	au-dessus des premiers sauts	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, pêche, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	------------------------------	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2b(iii,v)	Quasi menacée
<p><i>Tometes trilobatus</i>, présent également dans d'autres rivières de l'Amapa au Brésil, est une espèce assez pêchée en Guyane et largement répandue, mais seulement sur le bassin versant de l'Oyapock. Sa zone d'occupation est estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la qualité et de l'étendue de son habitat, ainsi que du nombre d'individus matures. La forte pression de pêche et les activités d'orpaillage sur le bassin versant de l'Oyapock pourraient menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est à la diminution.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Micropoecilia bifurca</i> (Eigenmann, 1909)
Nom commun	Poecilie fourchue

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	461181	Classe	
Rang	ES	Ordre	Cyprinodontiformes
Règne	Animal	Famille	Poeciliidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	petites mares et criques peu profondes à cours lents de l'intérieur des terres (eau totalement douce)	Principales menaces	dégradation de l'habitat due à l'urbanisation, aux activités industrielles et à l'expansion des zones agricoles, dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2b(iii)	Quasi menacée
<p>La Poecilie fourchue est une espèce rare en Guyane. De petite taille et difficile à observer, elle est répartie dans 5 bassins versants mais localisée dans chaque zone. Sa zone d'occupation est estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat, du fait de l'urbanisation dans la zone du Maroni, et ponctuellement, des activités d'orpaillage. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Rhamphichthys rostratus</i> (Linnaeus, 1766)
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419200	Classe	
Rang	ES	Ordre	Gymnotiformes
Règne	Animal	Famille	Rhamphichthyidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	bras principaux des fleuves	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	-----------------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2b(iii)	Quasi menacée
<p><i>Rhamphichthys rostratus</i> est une espèce à très large répartition, est peu abondante en Guyane. Elle est présente dans les bassins versants du Maroni, de la Mana et de l'Oyapock de façon localisée, avec vraisemblablement plus de 10 localités. Sa zone d'occupation est estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage, largement répandues sur ces bassins versants, menacent le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Distocyclus guchereauae</i> Meunier, Jégu & Keith, 2014
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	816048	Classe	
Rang	ES	Ordre	Gymnotiformes
Règne	Animal	Famille	Sternopygidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	sauts des grands fleuves	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--------------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)a	Quasi menacée
Espèce récemment décrite, <i>Distocyclus guchereauae</i> est endémique de Guyane. Elle est présente dans le Haut Maroni, avec certainement moins de 10 localités. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km ² , pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km ² . Comme pour les autres espèces du lit principal du fleuve, cette espèce est menacée par l'orpaillage illégal, responsable d'une dégradation de la qualité de l'eau. La tendance actuelle de la population est inconnue.		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Astronotus ocellatus</i> (Agassiz, 1831)
Nom commun	Oscar

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419033	Classe	
Rang	ES	Ordre	Perciformes
Règne	Animal	Famille	Cichlidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	milieux lenticques, en particulier les savanes inondées et marais	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat due à l'urbanisation, aux activités industrielles et à l'expansion des zones agricoles, pêche
---------------------	---	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)a	Quasi menacée
L'Oscar est une espèce de marais, localisée et répandue dans le marais de Kaw et la Comté. Le nombre de localités est probablement inférieur à 10. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km ² , pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km ² . Les activités d'orpaillage pourraient menacer le maintien de l'espèce, marginalement recherchée pour la consommation et très sensible à l'urbanisation, en particulier aux environs de Cayenne. La tendance actuelle de la population est inconnue.		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Cichlasoma amazonarum</i> Kullander, 1983
Nom commun	Cichlide à deux taches

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	→		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419052	Classe	
Rang	ES	Ordre	Perciformes
Règne	Animal	Famille	Cichlidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Non
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	marais côtiers, savanes inondées	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau
---------------------	----------------------------------	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)a	Quasi menacée
<p>Le Cichlide à deux taches est présente en Guyane dans le marais de Kaw uniquement, qui se situe en limite nord de son aire de répartition. Le nombre de localités est probablement inférieur à 10. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². Le développement d'activités d'orpaillage sur la zone pourrait menacer l'espèce. La tendance actuelle de la population est stable.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Satanoperca jurupari</i> (Heckel, 1840)
Nom commun	Poisson-diable

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	→		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	425565	Classe	
Rang	ES	Ordre	Perciformes
Règne	Animal	Famille	Cichlidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Non
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	eau calme, partie dulçaquicole des estuaires, marais côtiers, pripris	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau
---------------------	---	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)a	Quasi menacée
<p>Répandu au Brésil, le Poisson-diable est présent de façon localisée en Guyane, où il est en limite nord de répartition. Il est principalement observé dans les pripris et zones de marais, notamment à Kaw et sur l'Approuague, avec un nombre de localités inférieur à 10. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². Le développement d'activités d'orpaillage dans la zone de Kaw pourrait menacer son maintien. La tendance actuelle de la population est stable.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Trachelyopterus coriaceus</i> Valenciennes, 1840
Nom commun	Trachélyoptère à cuir

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	418931	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Auchenipteridae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	marécages, cours inférieur des fleuves, dans la zone soumise à l'influence de la marée	Principales menaces	dégradation de l'habitat due à l'urbanisation, aux activités industrielles et à l'expansion des zones agricoles, dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)a	Quasi menacée
<p>En Guyane, la présence du Trachélyoptère à cuir semble limitée aux parties aval de petits bassins versants côtiers. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². Le nombre de localités est inférieur à 10. Le développement d'activités d'orpaillage ainsi que l'activité du Centre Spatial Guyanais pourraient menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Corydoras approuaguensis</i> Nijssen & Isbrücker, 1983
Nom commun	Corydoras de l'Approuague

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	418941	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Callichthyidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Taxon endémique strictement au territoire de Guyane (bassins versants transfrontaliers exclus)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	contre-courants des plages de sable en dessous des sauts, criques à fond rocheux et sableux	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)b(iii)	Quasi menacée
Le <i>Corydoras</i> de l'Approuague est une espèce strictement endémique au territoire de Guyane. Elle est peu fréquente mais répandue dans les rivières de l'Approuague, avec certainement plus de 10 localités. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km ² , pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km ² . Le <i>Corydoras</i> de l'Approuague connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Le développement d'activités d'orpaillage sur les bassins versants où elle est présente pourrait menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Corydoras solox</i> Nijssen & Isbrücker, 1983
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	418950	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Callichthyidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	criques à fond sableux ou sablo-vaseux, moyennement ou peu ensoleillées, à courant moyen	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2b(iii)	Quasi menacée
<p><i>Corydoras solox</i> est une espèce peu fréquente en Guyane où sa présence est limitée à quelques bassins versants (Iracoubo, Kourou, Oyapock et Comté/Orapu). Sa zone d'occupation est estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Le développement d'activités d'orpaillage sur les bassins versants où elle est présente pourrait menacer le maintien de l'espèce sur une partie de sa population. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Acanthodoras cataphractus</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Silure cataphracte

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	→		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419087	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Doradidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Non
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	eaux brunes et calmes des marais et mangroves	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)a	Quasi menacée
<p>Le Silure cataphracte est présent en Guyane uniquement dans le marais de Kaw, où il est localement abondant. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². Le nombre de localités est probablement inférieur à 10. Le développement d'activités d'orpaillage sur le bassin versant où elle est présente pourrait menacer l'espèce. La tendance actuelle de la population est stable.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Pimelodella procera</i> Mees, 1983
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	→		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	425119	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Heptapteridae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Non
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	petites criques forestières de l'ensemble du bassin versant	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)a	Quasi menacée
<p><i>Pimelodella procera</i> est une espèce endémique de Guyane. Elle est présente uniquement dans quelques petites criques forestières de l'aval et l'amont du Maroni (Crique Balaté, Mitaraka), où elle est connue sur moins de 10 localités, et certainement au Suriname. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². Les activités d'orpaillage pourraient menacer le maintien de l'espèce sur une partie de son aire de distribution. La tendance actuelle de la population est stable.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Hemiancistrus medians</i> (Kner, 1854)
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	↘		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419142	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	sauts, zones de courant très puissant avec blocs rocheux	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, pêche, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	---

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2b(iii,v)	Quasi menacée
<p><i>Hemiancistrus medians</i> est une espèce endémique de Guyane. Pêchée pour la consommation, elle est assez répandue dans le bassin versant du Maroni, et présente sur plusieurs localités. Sa zone d'occupation est estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la qualité et de l'étendue de son habitat, ainsi que du nombre d'individus matures. Les activités d'orpaillage pourraient menacer le maintien de cette espèce. La tendance actuelle de la population est à la diminution.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Lithoxus boujardi</i> Muller & Isbrücker, 1993
Nom commun	Lithoxus de Boujard

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419151	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Taxon endémique strictement au territoire de Guyane (bassins versants transfrontaliers exclus)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	petites criques forestières à fort courant et fond rocheux, sur toute la longueur des fleuves	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)b(iii)	Quasi menacée
Le <i>Lithoxus</i> de Boujard est une espèce strictement endémique au territoire de Guyane. Elle semble localisée à certaines zones de bassins versants de l'est guyanais tels que ceux de l'Approuague et de la Comté, sur certainement plus de 10 localités. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km ² , pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km ² . L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Le développement d'activités d'orpaillage dans ces zones pourrait menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Lithoxus planquettei</i> Boeseman, 1982
Nom commun	Lithoxus de Planquette

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419145	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Taxon endémique strictement au territoire de Guyane (bassins versants transfrontaliers exclus)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)	< 20 000	Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	petits affluents forestiers (3 à 4 mètres de large) peu profonds, à fond rocheux, à fort courant avec zones de cascades, milieux asséchés pendant la saison sèche pauvres en nutriments	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B(1+2)b(iii)	Quasi menacée
<p>Le <i>Lithoxus</i> de Planquette est une espèce endémique de Guyane. Très localisée, elle n'est observée que dans la Comté, sur plus d'une dizaine de localités environ. Sa zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km², pour une zone d'occupation estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat en raison des activités d'orpaillage. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Otocinclus mariae</i> Fowler, 1940
Nom commun	Suceur nain

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419160	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	eaux claires et bien oxygénées des petits ruisseaux ou le long des berges du haut des fleuves	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2b(iii)	Quasi menacée
<p>Le Suceur nain est présent en Guyane dans les bassins versants du Maroni et de l'Oyapock, sur un peu plus de 10 localités (8 zones de présence sont actuellement connues). Sa zone d'occupation est estimée à moins de 2 000 km². L'espèce connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage menacent le maintien de cette espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Peckoltia otali</i> Fisch-Muller & Covain, 2012
Nom commun	Peckoltia secret

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	816187	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Oui
Détail de l'endémisme	Bassins versants transfrontaliers inclus (Maroni)

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	sauts, dans les zones de radiers avec eau claire, courant rapide et ensoleillement maximum	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	--	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2b(iii)	Quasi menacée
<p>Considéré comme endémique de Guyane, le <i>Peckoltia secret</i> est connu de 6 localités sur le Maroni, et l'espèce est certainement présente plus de 10 localités. Sa zone d'occupation est estimée à moins de 2 000 km². Elle connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage pourraient menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Rineloricaria platyura</i> (Müller & Troschel, 1849)
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	461210	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Loricariidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	Oui
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	criques à courant moyen et à fond sableux	Principales menaces	dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage, pollution de l'eau, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2b(iii)	Quasi menacée
<p><i>Rineloricaria platyura</i> est une espèce amazonienne, présente en Guyane en limite nord de son aire de répartition. Elle est connue sur 4 bassins versants de la zone est, et l'espèce est certainement présente sur plus de 10 localités. Sa zone d'occupation est estimée à moins de 2 000 km². Elle connaît un déclin continu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de son habitat. Les activités d'orpaillage sur l'Approuague pourraient menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Brachyplatystoma filamentosum</i> (Lichtenstein, 1819)
Nom commun	/

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419169	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Pimelodidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	embouchure des grands fleuves côtiers	Principales menaces	pêche, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---------------------------------------	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2a	Quasi menacée
<p><i>Brachyplatystoma filamentosum</i> est présente en Guyane sur les bassins versants de l'Approuague, de la Comté et de l'Oyapock, sur certainement moins de 10 localités. Sa zone d'occupation est estimée à moins de 2 000 km². C'est une espèce très recherchée, notamment pour les pêches sportive et de consommation, sans que l'on sache à ce jour si ces activités représentent une menace pour la population car aucune étude ciblée n'a été menée jusqu'ici. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



Nom scientifique	<i>Brachyplatystoma vaillantii</i> (Valenciennes, 1840)
Nom commun	Brachyplatystoma de Vaillant

Catégorie Liste rouge Guyane	NT	Catégorie Liste rouge Monde	NE
Tendance	?		

Taxonomie

Référentiel	TaxRef v11.0	Phylum	Chordata
CD_NOM	419170	Classe	
Rang	ES	Ordre	Siluriformes
Règne	Animal	Famille	Pimelodidae

Endémisme	Non
Détail de l'endémisme	

Informations et données

Réduction de la taille de la population		Nombre de localités	< 10
Période de mesure de la réduction		Déclin continu	
EOO (km ²)		Fluctuations extrêmes	Non
AOO (km ²)	< 2 000	Nombre d'individus matures	
Fragmentation sévère	Non	Immigration significative et stable	

Principaux habitats	zones estuariennes, sauts avec eau limoneuse et fond vaseux	Principales menaces	pêche, dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques
---------------------	---	---------------------	--

Evaluation nationale

Catégorie, critères & justification	NT pr. B2a	Quasi menacée
<p>Le <i>Brachyplatystoma</i> de Vaillant est présent en Guyane sur les bassins versants du Sinnamary, de l'Approuague, de la Comté et de l'Oyapock, sur certainement moins de 10 localités. Sa zone d'occupation est estimée à moins de 2 000 km². C'est une espèce très recherchée, notamment pour les pêches sportive et de consommation, sans que l'on sache à ce jour si ces activités représentent une menace pour la population car aucune étude ciblée n'a été menée jusqu'ici. La tendance actuelle de la population est inconnue.</p>		

Comité d'évaluation

Experts	Sébastien Brosse (Université Toulouse III), Raphaël Covain (MHNG), Rodolphe Gozlan (IRD), Pierre-Yves Le Bail (INRAE), Frédéric Melki (Biotope), Régis Vigouroux (Hydreco Guyane)
Evaluateurs	Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)



**Tableau des espèces classées en
« Préoccupation mineure »
(pages 98 à 102)**



P.-Y. Le Bail

L'*Anostomus trapu* (*Anostomus brevior*), une espèce classée en « Préoccupation mineure »

© Pierre-Yves Le Bail

Les espèces classées LC ne font pas l'objet de fiches, mais sont listées dans le tableau ci-dessous :

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Catégorie LR Monde
Belontiidae	<i>Potamorhaphis guianensis</i>	Poisson aiguille	LC	?	NE
Belontiidae	<i>Pseudotilapia microps</i>	/	LC	?	NE
Acestrorhynchidae	<i>Acestrorhynchus falcatus</i>	Characin-chien à grandes écailles	LC	→	NE
Acestrorhynchidae	<i>Acestrorhynchus microlepis</i>	Characin-chien à petites écailles	LC	→	NE
Anostomidae	<i>Anostomus brevior</i>	Anostomus trapu	LC	→	NE
Anostomidae	<i>Anostomus ternetzi</i>	Anostomus de Ternetz	LC	→	NE
Anostomidae	<i>Hypomasticus despaxi</i>	Leporinus rayé	LC	→	NE
Anostomidae	<i>Leporinus acutidens</i>	/	LC	→	NE
Anostomidae	<i>Leporinus fasciatus</i>	Leporinus à bandes	LC	→	NE
Anostomidae	<i>Leporinus friderici</i>	Fridérici	LC	→	NE
Anostomidae	<i>Leporinus gossei</i>	Leporinus de Gosse	LC	→	NE
Anostomidae	<i>Leporinus granti</i>	Leporinus de Grant	LC	→	LC
Anostomidae	<i>Leporinus lebaili</i>	Leporinus de Le Bail	LC	→	NE
Anostomidae	<i>Leporinus maculatus</i>	/	LC	→	NE
Anostomidae	<i>Leporinus melanostictus</i>	/	LC	→	NE
Anostomidae	<i>Leporinus nijsseni</i>	Leporinus de Nijssen	LC	→	LC
Anostomidae	<i>Schizodon fasciatus</i>	Schizodon fascié	LC	→	NE
Bryconidae	<i>Brycon falcatus</i>	/	LC	→	NE
Bryconidae	<i>Brycon pesu</i>	/	LC	→	NE
Chalceidae	<i>Chalceus macrolepidotus</i>	/	LC	→	NE
Characidae	<i>Astyanax bimaculatus</i>	Astyanax bipoctué	LC	→	NE
Characidae	<i>Astyanax leopoldi</i>	Astyanax de Léopold	LC	→	NE
Characidae	<i>Astyanax validus</i>	Astyanax robuste	LC	→	NE
Characidae	<i>Brachygalaxias orbicularis</i>	/	LC	?	NE
Characidae	<i>Bryconamericus aff. hyphesson</i>	/	LC	?	NE
Characidae	<i>Bryconamericus guyanensis</i>	Bryconamericus de Guyane	LC	→	NE
Characidae	<i>Cynopotamus essequibensis</i>	Cynopotamus de l'Essequibo	LC	→	NE
Characidae	<i>Galeocharax gulo</i>	/	LC	→	NE
Characidae	<i>Hemibrycon surinamensis</i>	/	LC	→	NE
Characidae	<i>Hemigrammus boesemani</i>	/	LC	→	NE
Characidae	<i>Hemigrammus guyanensis</i>	Tétra de Guyane	LC	→	NE
Characidae	<i>Hemigrammus ocellifer</i>	Feux de position	LC	→	NE
Characidae	<i>Hemigrammus rodwayi</i>	/	LC	→	NE
Characidae	<i>Hemigrammus unilineatus</i>	Tétra drapeau	LC	→	NE
Characidae	<i>Hyphessobrycon borealis</i>	Tétra du nord	LC	→	NE
Characidae	<i>Hyphessobrycon copelandi</i>	Tétra de Copeland	LC	→	NE
Characidae	<i>Hyphessobrycon roseus</i>	Tétra doré	LC	?	NE
Characidae	<i>Hyphessobrycon simulatus</i>	Faux tétra rayons X	LC	→	NE
Characidae	<i>Hyphessobrycon takasei</i>	Tétra café	LC	?	NE
Characidae	<i>Jupiaba abramoides</i>	/	LC	→	NE
Characidae	<i>Jupiaba keithi</i>	Jupiaba de Keith	LC	→	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Catégorie LR Monde
Characidae	<i>Jupiaba maroniensis</i>	Jupiaba du Maroni	LC	?	NE
Characidae	<i>Jupiaba meunieri</i>	Jupiaba de Meunier	LC	→	NE
Characidae	<i>Jupiaba ocellata</i>	/	LC	→	NE
Characidae	<i>Moenkhausia aff. grandisquamis</i>	/	LC	→	NE
Characidae	<i>Moenkhausia aff. intermedia</i>	/	LC	→	NE
Characidae	<i>Moenkhausia chrysargyrea</i>	/	LC	→	NE
Characidae	<i>Moenkhausia collettii</i>	Tétra de Colette	LC	→	NE
Characidae	<i>Moenkhausia georgiae</i>	Tétra de Géorgie	LC	→	LC
Characidae	<i>Moenkhausia grandisquamis</i>	Tétra à grandes écailles	LC	→	NE
Characidae	<i>Moenkhausia hemigrammoides</i>	Tétra drapeau	LC	→	NE
Characidae	<i>Moenkhausia inrai</i>	Tétra de l'Inra	LC	→	NE
Characidae	<i>Moenkhausia lata</i>	/	LC	→	NE
Characidae	<i>Moenkhausia moisae</i>	Tétra de Moïse	LC	→	NE
Characidae	<i>Moenkhausia oligolepis</i>	Tétra à œil rouge	LC	→	NE
Characidae	<i>Moenkhausia surinamensis</i>	Tétra du Suriname	LC	→	NE
Characidae	<i>Phenacogaster wayampi</i>	Phenacogaster des Wayampi	LC	→	NE
Characidae	<i>Phenacogaster wayana</i>	Phenacogaster des Wayana	LC	→	NE
Characidae	<i>Poptella brevispina</i>	Poptella	LC	→	NE
Characidae	<i>Pristella maxillaris</i>	Poisson rayon X	LC	→	NE
Characidae	<i>Roeboexodon guyanensis</i>	/	LC	→	NE
Characidae	<i>Tetragonopterus chalceus</i>	/	LC	→	NE
Characidae	<i>Thayeria ifati</i>	Tétra pingouin	LC	?	NE
Chilodontidae	<i>Caenotropus maculosus</i>	Tête en bas tacheté	LC	→	NE
Chilodontidae	<i>Chilodus zunevei</i>	Tête en bas de Zuneve	LC	→	NE
Crenuchidae	<i>Characidium zebra</i>	Characidium zébré	LC	→	NE
Crenuchidae	<i>Crenuchus spilurus</i>	Tétra voilier	LC	→	NE
Crenuchidae	<i>Melanocharacidium blennioides</i>	/	LC	→	NE
Crenuchidae	<i>Melanocharacidium dispilomma</i>	/	LC	?	NE
Crenuchidae	<i>Microcharacidium eleotrioides</i>	/	LC	→	NE
Ctenoluciidae	<i>Boulengerella cuvieri</i>	Characin-pic	LC	?	NE
Curimatidae	<i>Curimata cyprinoides</i>	/	LC	→	NE
Curimatidae	<i>Curimatopsis crypticus</i>	/	LC	→	NE
Curimatidae	<i>Cyphocharax gouldingi</i>	Cyphocharax de Goulding	LC	?	NE
Curimatidae	<i>Cyphocharax helleri</i>	/	LC	→	NE
Curimatidae	<i>Cyphocharax spilurus</i>	/	LC	→	NE
Curimatidae	<i>Steindachnerina varii</i>	Steindachnerina de Vari	LC	→	NE
Cynodontidae	<i>Cynodon meionactis</i>	Cynodon à petites écailles	LC	→	NE
Erythrinidae	<i>Erythrinus erythrinus</i>	/	LC	→	NE
Erythrinidae	<i>Hoplerythrinus unitaeniatus</i>	Koulan	LC	→	NE
Erythrinidae	<i>Hoplias aimara</i>	Poisson-tigre géant	LC	↘	NE
Erythrinidae	<i>Hoplias malabaricus</i>	Patagaye	LC	→	NE
Gasteropelecidae	<i>Gasteropelecus sternicla</i>	Poisson hachette argenté	LC	→	NE
Hemiodontidae	<i>Bivibranchia bimaculata</i>	Bivibranchia à deux taches	LC	→	NE
Hemiodontidae	<i>Bivibranchia simulata</i>	Bivibranchia à deux taches	LC	→	LC
Hemiodontidae	<i>Hemiodus huraulti</i>	Hemiodus de Hurault	LC	→	NE
Hemiodontidae	<i>Hemiodus quadrimaculatus</i>	Hemiodus à quatre bandes	LC	→	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Catégorie LR Monde
Hemiodontidae	<i>Hemiodus unimaculatus</i>	Hemiodus uniponctué	LC	→	NE
Iguanodectidae	<i>Bryconops aff. caudomaculatus</i>	/	LC	→	NE
Iguanodectidae	<i>Bryconops affinis</i>	Tétra à nageoire orange	LC	→	NE
Iguanodectidae	<i>Bryconops caudomaculatus</i>	Tétra à queue maculée	LC	→	NE
Iguanodectidae	<i>Bryconops cyrtogaster</i>	/	LC	→	NE
Iguanodectidae	<i>Bryconops melanurus</i>	Tétra à queue brillante	LC	→	NE
Iguanodectidae	<i>Piabucus dentatus</i>	/	LC	?	NE
Lebiasinidae	<i>Copella carsevensis</i>	Mulet montagne	LC	→	NE
Lebiasinidae	<i>Nannostomus beckfordi</i>	Poisson crayon	LC	→	NE
Lebiasinidae	<i>Nannostomus bifasciatus</i>	Poisson crayon	LC	→	NE
Lebiasinidae	<i>Pyrrhulina filamentosa</i>	/	LC	→	NE
Parodontidae	<i>Parodon guyanensis</i>	Parodon de Guyane	LC	→	NE
Prochilodontidae	<i>Prochilodus rubrotaeniatus</i>	/	LC	→	NE
Prochilodontidae	<i>Semaprochilodus varii</i>	Semaprochilodus de Vari	LC	→	NE
Serrasalminidae	<i>Acnodon oligacanthus</i>	/	LC	→	NE
Serrasalminidae	<i>Metynnis lippincottianus</i>	Metynnis	LC	→	NE
Serrasalminidae	<i>Myloplus rhomboidalis</i>	/	LC	→	NE
Serrasalminidae	<i>Myloplus rubripinnis</i>	/	LC	→	NE
Serrasalminidae	<i>Myloplus ternetzi</i>	/	LC	→	NE
Serrasalminidae	<i>Pristobrycon striolatus</i>	Piranha	LC	?	NE
Serrasalminidae	<i>Serrasalmus eigenmanni</i>	Piranha	LC	→	NE
Serrasalminidae	<i>Serrasalmus rhombeus</i>	Piranha noir	LC	→	NE
Triporthidae	<i>Triporthus brachipomus</i>	/	LC	→	NE
Poeciliidae	<i>Micropoecilia cf. picta</i>	/	LC	→	NE
Poeciliidae	<i>Micropoecilia parae</i>	Poecilie du Pará	LC	→	NE
Poeciliidae	<i>Poecilia vivipara</i>	Poecilie	LC	→	NE
Poeciliidae	<i>Tomeurus gracilis</i>	/	LC	→	NE
Rivulidae	<i>Anablepsoides gaucheri</i>	/	LC	?	NE
Rivulidae	<i>Anablepsoides igneus</i>	Killi	LC	→	NE
Rivulidae	<i>Anablepsoides lungi</i>	Killi	LC	→	LC
Rivulidae	<i>Laimosemion agilae</i>	Killi	LC	→	NE
Rivulidae	<i>Laimosemion cladophorus</i>	Killi	LC	→	NE
Rivulidae	<i>Laimosemion geayi</i>	Killi	LC	→	NE
Rivulidae	<i>Laimosemion xiphidius</i>	Killi	LC	→	NE
Gymnotidae	<i>Electrophorus electricus</i>	Anguille électrique	LC	→	LC
Gymnotidae	<i>Gymnotus carapo</i>	Gymnote rayé	LC	→	LC
Gymnotidae	<i>Gymnotus coropinae</i>	Gymnote de la Coropina	LC	→	NE
Hypopomidae	<i>Brachyhypopomus beebei</i>	Brachyhypopomus de Beebe	LC	→	NE
Hypopomidae	<i>Hypopomus artedi</i>	Hypopomus d'Artemis	LC	→	NE
Hypopomidae	<i>Hypopygus lepturus</i>	Poisson-couteau	LC	→	NE
Sternopygidae	<i>Eigenmannia virescens</i>	Poisson-couteau verre	LC	→	NE
Sternopygidae	<i>Japigny kirschbaum</i>	Poisson-couteau de Kirschbaum	LC	?	NE
Sternopygidae	<i>Sternopygus macrurus</i>	Poisson-couteau	LC	→	NE
Osteoglossidae	<i>Osteoglossum bicirrhosum</i>	Arowana argenté	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Aequidens tetramerus</i>	Acara vert	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Apistogramma gossei</i>	Cichlide nain de Gosse	LC	→	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Catégorie LR Monde
Cichlidae	<i>Chaetobranchus flavescens</i>	Chétobranchus jaune	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Cichla ocellaris</i>	Toucounaré	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Cichlasoma bimaculatum</i>	Cichlide à deux taches	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Cleithracara maronii</i>	Acara du Maroni	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Crenicichla albopunctata</i>	Cichlide-brochet	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Crenicichla johanna</i>	Cichlide-brochet de Johanna	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Crenicichla multispinosa</i>	Cichlide-brochet	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Crenicichla saxatilis</i>	Cichlide-brochet à queue en anneau	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Crenicichla ternetzi</i>	Cichlide-brochet de Ternetz	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Geophagus camopiensis</i>	Géophagus de la Camopi	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Geophagus harreri</i>	Géophagus de Harrer	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Geophagus surinamensis</i>	Géophagus du Surinam	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Guianacara geayi</i>	Acara à selle	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Guianacara owroewefi</i>	Acara à selle	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Krobia itanyi</i>	Acara dauphin	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Krobia</i> sp. 1 aff. <i>guianensis</i>	/	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Krobia</i> sp. 2 aff. <i>guianensis</i>	/	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Nannacara aureocephalus</i>	Cichlide à tête d'or	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Retroculus septentrionalis</i>	/	LC	→	NE
Cichlidae	<i>Satanoperca rhynchitis</i>	Poisson-diable	LC	→	NE
Eleotridae	<i>Dormitator maculatus</i>	Dormeur tacheté	LC	?	LC
Polycentridae	<i>Polycentrus schomburgkii</i>	Poisson feuille ponctué	LC	→	NE
Sciaenidae	<i>Pachypops fourcroi</i>	Perche de Fourcroy	LC	→	NE
Sciaenidae	<i>Plagioscion auratus</i>	Akoupa blanc	LC	?	NE
Sciaenidae	<i>Plagioscion squamosissimus</i>	Acoupa rivière	LC	→	NE
Ageneiosidae	<i>Ageneiosus inermis</i>	/	LC	→	NE
Ageneiosidae	<i>Ageneiosus ucayalensis</i>	Agénéiosus de l'Ucayali	LC	→	NE
Ariidae	<i>Sciades couma</i>	Mâchoiron couma	LC	→	LC
Aspredinidae	<i>Bunocephalus aloikae</i>	/	LC	→	NE
Auchenipteridae	<i>Glanidium leopardum</i>	/	LC	→	NE
Auchenipteridae	<i>Pseudauchenipterus nodosus</i>	/	LC	→	NE
Auchenipteridae	<i>Tatia intermedia</i>	/	LC	→	NE
Auchenipteridae	<i>Trachelyopterus galeatus</i>	Trachélyoptère tacheté	LC	→	NE
Callichthyidae	<i>Callichthys callichthys</i>	Callichtys	LC	→	NE
Callichthyidae	<i>Corydoras aeneus</i>	Aeneus	LC	→	NE
Callichthyidae	<i>Corydoras</i> aff. <i>guianensis</i>	/	LC	→	NE
Callichthyidae	<i>Corydoras amapaensis</i>	Corydoras de l'Amapá	LC	→	NE
Callichthyidae	<i>Corydoras condiscipulus</i>	Corydoras compagnon	LC	?	NE
Callichthyidae	<i>Corydoras geoffroy</i>	Corydoras de Geoffroy	LC	→	NE
Callichthyidae	<i>Corydoras oiapoquensis</i>	Corydoras de l'Oyapock	LC	?	NE
Callichthyidae	<i>Corydoras</i> sp. 4 aff. <i>oiapoquensis</i>	/	LC	?	NE
Callichthyidae	<i>Hoplosternum littorale</i>	Atipa bossu	LC	↘	NE
Callichthyidae	<i>Megalechis thoracata</i>	Hoplo tacheté	LC	→	NE
Cetopsidae	<i>Cetopsidium orientale</i>	/	LC	→	NE
Cetopsidae	<i>Helogenes marmoratus</i>	/	LC	→	NE
Doradidae	<i>Doras carinatus</i>	Doras caréné	LC	→	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Catégorie LR Monde
Doradidae	<i>Doras micropoeus</i>	Doras caréné	LC	→	NE
Doradidae	<i>Platydoras costatus</i>	Silure rayé	LC	→	NE
Heptapteridae	<i>Chasmocranus brevior</i>	/	LC	→	NE
Heptapteridae	<i>Chasmocranus longior</i>	/	LC	→	NE
Heptapteridae	<i>Heptapterus bleekeri</i>	Heptaptérus de Bleeker	LC	→	NE
Heptapteridae	<i>Heptapterus tapanahoniensis</i>	Heptaptérus du Tapanahoni	LC	?	NE
Heptapteridae	<i>Imparfinis pijpersi</i>	Imparfinis de Pijpers	LC	→	NE
Heptapteridae	<i>Phenacorhamdia tenuis</i>	/	LC	→	NE
Heptapteridae	<i>Pimelodella cristata</i>	Pimelodella huppé	LC	→	LC
Heptapteridae	<i>Pimelodella geryi</i>	Pimelodella de Géry	LC	→	NE
Heptapteridae	<i>Pimelodella leptosoma</i>	/	LC	→	NE
Heptapteridae	<i>Rhamdia quelen</i>	Poisson-chat argenté	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Ancistrus</i> aff. <i>hoplogenys</i>	/	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Ancistrus</i> aff. <i>temminckii</i>	/	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Ancistrus</i> cf. <i>leucostictus</i>	/	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Ancistrus temminckii</i>	Suceur de Temminck	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Cteniloricaria platystoma</i>	/	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Farlowella reticulata</i>	Suceur aiguille	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Guyanancistrus brevispinis</i>	/	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Guyanancistrus longispinis</i>	Guyanancistrus à longues épines	LC	?	NE
Loricariidae	<i>Guyanancistrus niger</i>	Guyanancistrus noir	LC	?	NE
Loricariidae	<i>Harttia fowleri</i>	Harttia de Fowler	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Harttia guianensis</i>	Harttia de Guyane	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Hypostomus gymnorhynchus</i>	Hypostome	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Hypostomus plecostomus</i>	Pléco	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Lithoxus</i> aff. <i>planquettei</i>	/	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Loricaria</i> aff. <i>parnahybae</i>	/	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Loricaria cataphracta</i>	/	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Metaloricaria paucidens</i>	/	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Pseudancistrus barbatus</i>	Pseudancistrus barbu	LC	→	NE
Loricariidae	<i>Rineloricaria</i> sp. 1 aff. <i>stewarti</i>	/	LC	→	NE
Pimelodidae	<i>Hemisorubim platyrhynchos</i>	Bec-en-canard tacheté	LC	→	NE
Pimelodidae	<i>Hypophthalmus marginatus</i>	/	LC	?	NE
Pimelodidae	<i>Pimelodus blochii</i>	Pimelodus de Bloch	LC	→	NE
Pimelodidae	<i>Pimelodus ornatus</i>	Pimelodus orné	LC	→	NE
Pimelodidae	<i>Propimelodus eigenmanni</i>	Pimelodus d'Eigenmann	LC	?	NE
Pimelodidae	<i>Pseudoplatystoma fasciatum</i>	Pseudoplatystomas fascié	LC	→	NE
Pseudopimelodidae	<i>Batrochoglanis raninus</i>	Poisson-chat bourdon	LC	→	NE
Pseudopimelodidae	<i>Cephalosilurus nigricaudus</i>	/	LC	→	NE
Pseudopimelodidae	<i>Pseudopimelodus bufonius</i>	Pseudopimelodus de Buffon	LC	?	NE
Trichomycteridae	<i>Ituglanis amazonicus</i>	/	LC	→	NE
Trichomycteridae	<i>Ituglanis nebulosus</i>	/	LC	→	NE
Synbranchidae	<i>Synbranchus marmoratus</i>	Symbranche marbré	LC	→	LC

Fiches techniques sur les espèces classées en
« Données insuffisantes »
(pages 104 à 110)



P.-Y. Le Bail

Le Tétra-sauteur (*Copella arnoldi*), une espèce classée en « Données insuffisantes » © Pierre-Yves Le Bail

Les espèces classées DD ne font pas l'objet de fiches, mais sont listées dans le tableau ci-dessous :

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Characidae	<i>Charax gibbosus</i>	/	DD	?	<i>Charax gibbosus</i> fait l'objet de nombreuses confusions avec d'autres espèces. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Characidae	<i>Charax niger</i>	/	DD	?	<i>Charax niger</i> fait l'objet de nombreuses confusions avec d'autres espèces. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Characidae	<i>Creagrutus melanzonus</i>	/	DD	?	<i>Creagrutus melanzonus</i> est une espèce rare en Guyane et difficile à observer avec les méthodes traditionnelles de pêche comme le filet étant donné sa petite taille. Sa répartition semble localisée et restreinte, mais l'espèce est possiblement plus répandue. Le développement d'activités d'orpaillage sur les bassins versants pourrait menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Characidae	<i>Hemigrammus aereus</i>	/	DD	?	<i>Hemigrammus aereus</i> est une espèce endémique de Guyane. Elle n'a pas été revue depuis sa description dans les années 1970 réalisée à partir d'une unique occurrence. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Characidae	<i>Hemigrammus aff. marginatus</i>	/	DD	?	<i>Hemigrammus aff. marginatus</i> est une espèce endémique strictement au territoire de Guyane. La tendance actuelle de la population est inconnue. L'espèce mériterait d'être recherchée pour confirmer sa présence et son statut en Guyane.	NE
Characidae	<i>Jupiaba sp.</i>	/	DD	?	<i>Jupiaba sp.</i> est connue en Guyane d'une seule localité dans le massif du Mitaraka. Son statut taxonomique reste à clarifier. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Characidae	<i>Phenacogaster aff. pectinatus</i>	/	DD	?	<i>Phenacogaster aff. pectinatus</i> est une espèce endémique de Guyane. Elle est présente uniquement sur l'Iracoubo, sur 2 localités. Son statut taxonomique reste à clarifier. La tendance actuelle de la population est inconnue. Les menaces pesant sur cette espèce ne sont pas identifiées à ce jour, à part localement les abattis, et les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Characidae	<i>Pristella aff. maxillaris</i>	/	DD	?	<i>Pristella aff. maxillaris</i> est une espèce endémique de Guyane. Elle compte seulement 2 données récentes en Guyane, dans le Maroni et la Mana. Son statut taxonomique reste à clarifier. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Crenuchidae	<i>Characidium</i> sp. 1	/	DD	?	<i>Characidium</i> sp. 1 appartient à un complexe d'espèces dont le statut taxonomique nécessite d'être clarifié. Cette espèce strictement endémique de Guyane Française a été contactée à Kourou et dans la Comté. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Crenuchidae	<i>Characidium</i> sp. 2	/	DD	?	<i>Characidium</i> sp. 2 appartient à un complexe d'espèces dont le statut taxonomique nécessite d'être clarifié. Cette espèce est considérée comme endémique de Guyane. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Crenuchidae	<i>Characidium</i> sp. 3	/	DD	?	<i>Characidium</i> sp. 3 appartient à un complexe d'espèces dont le statut taxonomique nécessite d'être clarifié. Cette espèce a été contactée dans le Maroni et le massif du Mitaraka. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Curimatidae	<i>Cyphocharax</i> aff. <i>spilurus</i>	/	DD	?	<i>Cyphocharax</i> aff. <i>spilurus</i> est une espèce endémique de Guyane. Son statut taxonomique reste à clarifier. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Hemiodontidae	<i>Hemiodus</i> aff. <i>unimaculatus</i> (à l'est de la Guyane française)	/	DD	?	<i>Hemiodus</i> aff. <i>unimaculatus</i> (à l'est de la Guyane française) est une espèce endémique de Guyane. Son statut taxonomique reste à clarifier. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Iguanodectidae	<i>Bryconops</i> aff. <i>affinis</i> (à nageoire adipeuse rouge)	/	DD	?	<i>Bryconops</i> aff. <i>affinis</i> (à nageoire adipeuse rouge) est une espèce endémique de Guyane. Son statut taxonomique reste à clarifier. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Iguanodectidae	<i>Iguanodectes</i> aff. <i>purusi</i>	/	DD	?	<i>Iguanodectes</i> aff. <i>purusi</i> est une espèce rare en Guyane, dont le statut taxonomique reste à clarifier. Son habitat ne semble à ce jour pas menacé. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Lebiasinidae	<i>Copella arnoldi</i>	Tétra-sauteur	DD	?	<i>Copella arnoldi</i> est souvent confondue avec <i>C. carsevenensis</i> . La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Lebiasinidae	<i>Pyrrhulina cf. brevis</i>	/	DD	?	<i>Pyrrhulina cf. brevis</i> est présente en Guyane dans les marais de Kaw, mais des prospections ciblées seraient nécessaires pour vérifier sa répartition. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Lebiasinidae	<i>Pyrrhulina stoli</i>	/	DD	?	<i>Pyrrhulina stoli</i> a été décrite sur le bassin du Maroni au Suriname, et est présente en Guyane dans les marais de Kaw. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Serrasalmodidae	<i>Myleus knerii</i>	/	DD	?	<i>Myleus knerii</i> est une espèce endémique de Guyane. Cette espèce rare serait présente dans le Maroni d'après une publication citant une donnée ancienne non confirmée, mais des prospections ciblées seraient nécessaires pour confirmer son existence et sa répartition. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Rivulidae	<i>Anablepsoides holmiae</i>	/	DD	?	<i>Anablepsoides holmiae</i> fait l'objet à la fois de problèmes d'identification et d'ordre taxonomique. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Rivulidae	<i>Kryptolebias ocellatus</i>	/	DD	?	<i>Kryptolebias ocellatus</i> est une espèce côtière à tendance marine. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances liées au manque de prospection ne permettent pas de préciser sa répartition et d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Rivulidae	<i>Laimosemion aff. geayi</i>	/	DD	?	<i>Laimosemion aff. geayi</i> fait l'objet de confusions avec une autre espèce. Des analyses génétiques sont nécessaires pour pouvoir clarifier son statut taxonomique. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Gymnotidae	<i>Gymnotus anguillaris</i>	/	DD	?	<i>Gymnotus anguillaris</i> est présente en Guyane, mais certaines données nécessitent d'être confirmées en raison de sa confusion avec <i>Gymnotus coropinae</i> . La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Gymnotidae	<i>Gymnotus sp.</i>	/	DD	?	<i>Gymnotus sp.</i> est une espèce endémique strictement au territoire de Guyane Française. Son statut taxonomique reste à clarifier. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Sternopygidae	<i>Archolaemus blax</i>	Poisson-couteau	DD	?	Le Poisson-couteau (<i>Archolaemus blax</i>) est présent dans les bassins versants du Maroni et de l'Approuague. Il semble rare ou difficile à observer car seules quelques observations sur 2 à 3 localités sont connues mais n'ont pas été validées. L'identification de l'espèce est difficile et nécessite des données complémentaires pour préciser sa répartition. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Sternopygidae	<i>Rhabdolichops jegui</i>	/	DD	?	<i>Rhabdolichops jegui</i> est une espèce endémique de Guyane. Sa présence semble localisée, sur le Maroni uniquement. Cette espèce fait l'objet à la fois de confusions avec une autre espèce et de difficultés d'identification. Le développement d'activités d'orpaillage dans ses zones de présence pourrait menacer son maintien. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Sternopygidae	<i>Sternopygus</i> aff. <i>macrurus</i>	/	DD	?	Le statut taxonomique de <i>Sternopygus</i> aff. <i>macrurus</i> reste à clarifier. L'espèce est rare, et la tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Potamotrygonidae	<i>Potamotrygon marinae</i>	/	DD	?	<i>Potamotrygon marinae</i> est une espèce endémique de Guyane. Elle a été observée uniquement sur le Haut Maroni et la Mana, mais les données restent incertaines. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	DD
Potamotrygonidae	<i>Potamotrygon orbignyi</i>	/	DD	?	<i>Potamotrygon orbignyi</i> fait l'objet de confusions taxonomiques. Elle est localisée avec certitude dans les fleuves de l'est de la Guyane. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC
Cichlidae	<i>Acaronia nassa</i>	Cichlide à grands yeux	DD	?	Le Cichlide à grands yeux est localisé en Guyane sur l'Oyapock, avec seulement 2 données connues dans des zones de marais, qui restent à confirmer. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Cichlidae	<i>Cichla monoculus</i>	Toucounaré	DD	?	Le Toucounaré est présent sur l'Oyapock, avec une seule donnée recensée côté brésilien. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Cichlidae	<i>Heros efasciatus</i>	Cichlide rayé	DD	?	Le Cichlide rayé est une espèce du bassin amazonien qui est en limite d'aire en Guyane. Les populations de l'Oyapock et de Kaw sont a priori indigènes. A partir de ces populations, l'espèce a été probablement introduite dans le centre de la Guyane par un aquariophile amateur, dans une zone proche de Kourou (translocation depuis la zone Oyapock). Une recolonisation naturelle depuis les marais côtiers de l'Amapa est aussi possible (indigène au Brésil). Il est donc difficile de différencier actuellement les populations issues de l'introduction anthropique et d'une extension naturelle de l'aire de répartition de l'espèce. La partie indigène de la population est en contact avec les populations brésiliennes. Aucune menace ne semble peser sur cette espèce. La tendance actuelle de la population est à l'augmentation. L'incertitude concernant son indigénat et le besoin de mener des études complémentaires justifient l'utilisation de la catégorie DD retenue, plutôt que LC.	NE
Cichlidae	<i>Nannacara anomala</i>	Cichlide nain brillant	DD	?	Le Cichlide nain brillant est largement répandu sur le bassin versant du Sinnamary, ainsi que dans les priris de la bande côtière. La tendance actuelle de la population est inconnue. Des difficultés d'identification et de détermination sur ce groupe ne permettent à ce jour pas de définir clairement un statut de conservation pour cette espèce en Guyane.	NE
Cichlidae	<i>Nannacara sp.</i>	/	DD	?	<i>Nannacara sp.</i> est une espèce endémique de Guyane. Son statut taxonomique reste à clarifier. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Aspredinidae	<i>Bunocephalus amaurus</i>	/	DD	?	<i>Bunocephalus amaurus</i> est mentionnée sur le Maroni côté Suriname, mais son statut taxonomique reste à clarifier pour préciser sa répartition en Guyane. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Aspredinidae	<i>Bunocephalus coracoideus</i>	Poisson-banjo	DD	?	Le Poisson-banjo est présent en Guyane dans les marais de Kaw, mais son statut taxonomique reste à clarifier pour préciser sa répartition. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC
Auchenipteridae	<i>Auchenipterus dentatus</i>	Auchéniptère denté	DD	?	L'Auchéniptère denté fait l'objet de nombreuses confusions avec d'autres espèces et de difficultés d'identification. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Auchenipteridae	<i>Auchenipterus nuchalis</i>	Auchéniptère	DD	?	L'Auchéniptère fait l'objet de nombreuses confusions avec d'autres espèces et de difficultés d'identification. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	LC

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Callichthyidae	<i>Corydoras</i> sp. 3 aff. <i>elegans</i>	/	DD	?	<i>Corydoras</i> sp. 3 aff. <i>elegans</i> est une espèce endémique de Guyane, où elle n'est connue que d'une photographie prise dans le Haut Maroni. Des prospections ciblées seraient nécessaires pour préciser sa répartition. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Callichthyidae	<i>Corydoras</i> sp. 6	/	DD	?	Le statut taxonomique de <i>Corydoras</i> sp. 6 reste à clarifier. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Callichthyidae	<i>Corydoras spilurus</i>	Corydoras à gorge rose	DD	?	Décrit de l'Approuague, le <i>Corydoras</i> à gorge rose fait l'objet de difficultés d'identification et d'un problème de synonymie avec une autre espèce, ne permettant pas à ce jour de définir un statut de conservation pour cette espèce en Guyane. La tendance actuelle de la population est inconnue.	NE
Doradidae	<i>Platydoras</i> sp.	/	DD	?	<i>Platydoras</i> sp. fait l'objet de difficultés d'identification et de problèmes taxonomiques. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Heptapteridae	<i>Pimelodella macturki</i>	/	DD	?	<i>Pimelodella macturki</i> est une espèce rare en Guyane, dont la présence semble localisée aux bassins versants du Maroni et de l'Approuague. Seules 3 observations sont actuellement recensées, correspondant à peu de localités. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Heptapteridae	<i>Pimelodella megalops</i>	/	DD	?	<i>Pimelodella megalops</i> fait l'objet de difficultés d'identification d'où la nécessité de vérifier les données de présence disponibles. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Loricariidae	<i>Hemiodontichthys acipenserinus</i>	/	DD	?	<i>Hemiodontichthys acipenserinus</i> est une espèce amazonienne dont un seul spécimen est connu en Guyane. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances et le manque de données sur sa répartition ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE
Loricariidae	<i>Lithoxus stocki</i>	Lithoxus de Stock	DD	?	Le <i>Lithoxus</i> de Stock est une espèce endémique de Guyane. Plutôt rare, elle est localisée sur certaines zones des bassins versants de l'ouest guyanais sur la Mana, le Maroni, et possiblement l'Oyapock. Le développement d'activités d'orpillage dans ces zones pourrait menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue. Du fait de données incertaines et de difficultés d'identification dont elle fait l'objet, son statut de conservation ne peut pas être défini précisément à ce jour.	NE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie LR Guyane	Tendance	Justification	Catégorie LR Monde
Pimelodidae	<i>Brachyplatystoma rousseauxii</i>	Brachyplatystoma de Rousseaux	DD	?	Le <i>Brachyplatystoma</i> de Rousseaux est une espèce amazonienne, présente en Guyane en limite d'aire nord de sa répartition et de façon localisée. Elle a été détectée sur le bassin versant de l'Oyapock, où elle semble rare. Les activités d'orpaillage sur ce bassin versant, ainsi que la pêche, pourraient menacer le maintien de l'espèce. La tendance actuelle de la population est inconnue. Le manque de données ne permet pas de définir un statut de conservation à cette espèce pour le moment.	LC
Trichomycteridae	<i>Ituglanis cf. gracilior</i>	/	DD	?	<i>Ituglanis cf. gracilior</i> est une espèce rare en Guyane, où elle n'est connue que d'une localité. La tendance actuelle de la population est inconnue. Les difficultés d'identification ne permettent pas à ce jour de définir un statut de conservation.	NE
Trichomycteridae	<i>Ochmacanthus cf. alternus</i>	/	DD	?	<i>Ochmacanthus cf. alternus</i> est présente en Guyane dans le bassin du Maroni. La tendance actuelle de la population est inconnue. Les difficultés d'identification et les confusions avec d'autres espèces du genre <i>Ochmacanthus</i> ne permettent pas à ce jour de définir un statut de conservation pour cette espèce.	NE
Trichomycteridae	<i>Ochmacanthus reinhardti</i>	/	DD	?	<i>Ochmacanthus reinhardti</i> est présente dans le bassin du Maroni. La tendance actuelle de la population est inconnue. Les difficultés d'identification et les confusions avec d'autres espèces du genre <i>Ochmacanthus</i> ne permettent pas à ce jour de définir un statut de conservation pour cette espèce.	NE
Synbranchidae	<i>Synbranchus sp.</i>	/	DD	?	Le statut taxonomique de <i>Synbranchus sp.</i> , connu de l'Oyapock, reste à clarifier. La tendance actuelle de la population est inconnue. A ce jour, les connaissances ne permettent pas d'évaluer le risque de disparition de cette espèce en Guyane.	NE

Annexes

Annexe 1. Grille d'évaluation Liste rouge

Grille de synthèse des critères de l'UICN pour évaluer l'appartenance d'un taxon à l'une des catégories du groupe « menacé » de la Liste rouge (En danger critique, En danger et Vulnérable)

Utiliser n'importe lequel des critères A à E	En danger critique (CR)	En danger (EN)	Vulnérable (VU)												
A Réduction de la population mesurée sur la plus longue des deux durées : 10 ans ou 3 générations															
A1	≥ 90%	≥ 70%	≥ 50%												
A2, A3 et A4	≥ 80%	≥ 50%	≥ 30%												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>A1 Réduction de la taille de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction sont clairement réversibles ET comprises ET ont cessé.</p> <p>A2 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p> <p>A3 Réduction de la population prévue ou supposée dans le futur (sur un maximum de 100 ans).</p> <p>A4 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée (sur un maximum de 100 ans), sur une période de temps devant inclure à la fois le passé et l'avenir, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p> </td> <td style="width: 10%; text-align: center; vertical-align: middle;"> <i>en se basant sur l'un des éléments suivants :</i> </td> <td style="width: 40%; vertical-align: top;"> <p>(a) l'observation directe (<i>sauf A3</i>)</p> <p>(b) un indice d'abondance adapté au taxon</p> <p>(c) la réduction de la zone d'occupation (AOO), de la zone d'occurrence (EOO), et/ou de la qualité de l'habitat</p> <p>(d) les niveaux d'exploitation réels ou potentiels</p> <p>(e) les effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites</p> </td> </tr> </table>				<p>A1 Réduction de la taille de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction sont clairement réversibles ET comprises ET ont cessé.</p> <p>A2 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p> <p>A3 Réduction de la population prévue ou supposée dans le futur (sur un maximum de 100 ans).</p> <p>A4 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée (sur un maximum de 100 ans), sur une période de temps devant inclure à la fois le passé et l'avenir, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p>	<i>en se basant sur l'un des éléments suivants :</i>	<p>(a) l'observation directe (<i>sauf A3</i>)</p> <p>(b) un indice d'abondance adapté au taxon</p> <p>(c) la réduction de la zone d'occupation (AOO), de la zone d'occurrence (EOO), et/ou de la qualité de l'habitat</p> <p>(d) les niveaux d'exploitation réels ou potentiels</p> <p>(e) les effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites</p>									
<p>A1 Réduction de la taille de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction sont clairement réversibles ET comprises ET ont cessé.</p> <p>A2 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p> <p>A3 Réduction de la population prévue ou supposée dans le futur (sur un maximum de 100 ans).</p> <p>A4 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée (sur un maximum de 100 ans), sur une période de temps devant inclure à la fois le passé et l'avenir, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p>	<i>en se basant sur l'un des éléments suivants :</i>	<p>(a) l'observation directe (<i>sauf A3</i>)</p> <p>(b) un indice d'abondance adapté au taxon</p> <p>(c) la réduction de la zone d'occupation (AOO), de la zone d'occurrence (EOO), et/ou de la qualité de l'habitat</p> <p>(d) les niveaux d'exploitation réels ou potentiels</p> <p>(e) les effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites</p>													
B Répartition géographique															
B1 Zone d'occurrence (EOO)	< 100 km ²	< 5 000 km ²	< 20 000 km ²												
B2 Zone d'occupation (AOO)	< 10 km ²	< 500 km ²	< 2 000 km ²												
<i>ET remplir au moins deux des trois conditions a, b ou c suivantes :</i>															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 40%;">(a) Sévèrement fragmentée OU nb de localités :</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">= 1</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">≤ 5</td> <td style="width: 30%; text-align: center;">≤ 10</td> </tr> <tr> <td colspan="4">(b) Déclin continu de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat, (iv) nb de localités ou de sous-populations, (v) nb d'individus matures.</td> </tr> <tr> <td colspan="4">(c) Fluctuations extrêmes de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) nb de localités ou de sous-populations, (iv) nb d'individus matures.</td> </tr> </table>				(a) Sévèrement fragmentée OU nb de localités :	= 1	≤ 5	≤ 10	(b) Déclin continu de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat, (iv) nb de localités ou de sous-populations, (v) nb d'individus matures.				(c) Fluctuations extrêmes de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) nb de localités ou de sous-populations, (iv) nb d'individus matures.			
(a) Sévèrement fragmentée OU nb de localités :	= 1	≤ 5	≤ 10												
(b) Déclin continu de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat, (iv) nb de localités ou de sous-populations, (v) nb d'individus matures.															
(c) Fluctuations extrêmes de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) nb de localités ou de sous-populations, (iv) nb d'individus matures.															
C Petite population et déclin															
Nombre d'individus matures	< 250	< 2 500	< 10 000												
<i>ET remplir au moins un des sous-critères C1 ou C2 suivants :</i>															
C1 Un déclin continu estimé à au moins : <i>(max. de 100 ans dans l'avenir)</i>	25 % en 3 ans ou 1 génération	20 % en 5 ans ou 2 générations	10 % en 10 ans ou 3 générations												
C2 Un déclin continu ET l'une des trois conditions suivantes :															
(a) (i) Nb d'individus matures dans chaque sous-population :	< 50	< 250	< 1 000												
(ii) % d'individus dans une sous-population égal à :	90 - 100%	95 - 100%	100%												
(b) Fluctuations extrêmes du nb d'individus matures															
D Population très petite ou restreinte															
D1 Nombre d'individus matures OU	< 50	< 250	< 1 000												
D2 Pour la catégorie VU uniquement : Zone d'occupation restreinte ou nb de localités limité et susceptibles d'être affectées à l'avenir par une menace vraisemblable pouvant très vite conduire le taxon vers EX ou CR.			En règle générale : AOO < 20 km ² ou nb de localités ≤ 5												
E Analyse quantitative sur 100 ans maximum															
Indiquant que la probabilité d'extinction dans la nature est :	≥ 50% sur 10 ans ou 3 générations	≥ 20% sur 20 ans ou 5 générations	≥ 10% sur 100 ans												

Annexe 2. Détail des 5 catégories d'habitats utilisés par les poissons d'eau douce en Guyane

- **Milieux lotiques (eaux courantes) permanents de plus de 5 mètres de large** : fleuves et cours d'eau principaux à fort débit permanents, cascades, sauts, zones de rapides
- **Milieux lotiques (eaux courantes) permanents de moins de 5 mètres de large** : petites masses d'eau (criques forestières, rivières) permanentes, cascades
- **Milieux lotiques (eaux courantes) ou lenticques (eaux calmes) intermittents** : ruisseaux et criques forestières saisonniers, intermittents ou irréguliers, forêts inondées, prairies inondées, bras morts de rivières
- **Milieux lenticques (eaux calmes) permanents** : savanes inondées, marais, pipris, mares
- **Milieux saumâtres** : estuaires (plages sableuses, zones rocheuses du littoral), vasières, mangroves, embouchures des cours d'eau.

Annexe 3. Détail des 6 catégories de menaces impactant les poissons d'eau douce en Guyane

La catégorie « **dégradation de l'habitat** » inclut la dégradation (hors pollution), la fragmentation ou la destruction des habitats aquatiques mais aussi de la forêt rivulaire, qui peut modifier les caractéristiques physiques des petits cours d'eau et perturber la chaîne trophique liés aux apports forestiers (feuilles, fruits, invertébrés, etc.), la très grande majorité des espèces de poissons de criques dépendant des apports nutritionnels terrestres.

- **Dégradation de l'habitat due à l'urbanisation, aux activités industrielles et à l'expansion des zones agricoles** : tout aménagement du territoire (infrastructures de transports, aménagements, structures touristiques, etc.), toutes activités industrielles (hors activités minières et projets de barrages hydroélectriques) et agricoles (conversion d'habitats naturels en cultures, défrichements, drainage des cours d'eau, etc.) impliquant une dégradation, une fragmentation ou une destruction des habitats.
- **Dégradation de l'habitat due aux activités d'orpaillage** : activités minières (orpaillage légal) provoquant la déforestation et le détournement de petits affluents ; orpaillage alluvionnaire illégal induisant le rejet de grandes quantités de sédiments en suspension dans les cours d'eau (modification de la turbidité), la déforestation et le détournement de petits affluents.
- **Dégradation de l'habitat anticipée due aux projets de barrages hydroélectriques** : risques liés aux grands projets d'exploitation non encore autorisés de destruction des habitats aquatiques et forestiers dont dépendent directement et indirectement les populations de poissons ; risques de perte de zones de reproduction et d'alimentation pour les jeunes stades lié à l'élimination du "marnage" saisonnier entre le lit principal et la forêt ; risques de rupture de la continuité écologique pour certaines espèces d'eaux vives.

- **Pollution de l'eau** : pollution chronique par les rejets ménagers due à l'anthropisation locale dans les zones intérieures (lavage domestique de linges, vaisselles, voitures, etc. directement dans les cours d'eau), pollution aux hydrocarbures provoquée par les piroguiers transporteurs sur les grands fleuves habités et par le ruissellement en provenance des routes, pollution par les déchets plastiques, pollution liées aux effluents industriels et agricoles (herbicides, pesticides, engrais), pollution due aux activités minières d'exploitation de l'or (orpaillage légal : risques liés au rupture de digue de bassin de rétention des eaux polluées), pollution due à l'orpaillage alluvionnaire illégal impliquant l'emploi de mercure pour amalgamer l'or.
- **Pêche** : augmentation de la pression de pêche en lien avec l'augmentation de la population humaine, augmentation de la pêche localisée aux abords des exploitations (orpaillage alluvionnaire légal et illégal), développement des techniques de pêches moins sélectives (filets) et plus capturantes.

La Liste rouge des espèces menacées en France

Etablie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, en métropole et en outre-mer.



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 9 organismes publics et 42 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plate-forme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.

Le Comité français de l'UICN rassemble également un réseau de plus de 250 experts répartis en cinq commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit 140 spécialistes. Au niveau mondial, l'UICN a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

www.uicn.fr



Le Muséum national d'Histoire naturelle est un établissement public à caractère scientifique et culturel, placé sous la tutelle des Ministères de la recherche et de l'écologie. Ses missions sont la recherche, la gestion des collections, l'enseignement, l'expertise et la diffusion des connaissances. Institution de renommée internationale, le MNHN dispose grâce aux travaux de ses scientifiques d'une expertise reconnue sur la biodiversité et sa conservation.

L'UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN) est responsable de la conduite scientifique de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Pour réaliser cette mission, elle développe un système d'information national sur la nature rassemblant la connaissance sur la biodiversité et la géodiversité.

www.mnhn.fr

Chapitre des Poissons d'eau douce de Guyane réalisé en partenariat avec :



Basé à Petit Saut en Guyane Française depuis 1990, le bureau d'études et de recherche HYDRECO GUYANE a étendu ses compétences du milieu tropical du plateau des Guyanes, du Suriname et du Brésil jusqu'aux Caraïbes et à l'international (Laos, Ghana, etc.). Il rassemble aujourd'hui un laboratoire de biologie, un laboratoire de chimie, un écomusée et deux carbetts d'accueil pour les scientifiques. Il a développé des compétences pluridisciplinaires uniques, notamment dans le domaine de l'hydrobiologie.

www.hydrecolab.com